

Présente à la TICAD 9 :

P-04

L'Algérie réaffirme son rôle moteur dans la coopération afro-japonaise

P-16

Les résidences universitaires sous la loupe



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION / Jeudi 21 août 2025 // N° 1143 // PRIX 20DA

De la sécurité à l'énergie

p- 03

Alger et Washington consolident leur alliance



Lors d'une conférence de presse à Alger, l'ambassadrice des Etats-Unis, Elizabeth Moore Aubin, a mis en avant la solidité et la diversité du partenariat algéro-américain, couvrant la sécurité, l'économie, l'énergie, l'agriculture et l'éducation.

Diplomatie sahraouie à Tokyo : La RASD défend ses intérêts sur la scène internationale

P-04

Jendouba en tête des arrivées

P-02

La Tunisie, une destination touristique prisée des familles algériennes



Khadija Aoudia :

P-04

« Porter plainte contre un ministre, un acte de résistance »

L'avocate et militante franco-algérienne Khadija Aoudia explique que sa plainte contre le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, se veut un acte de résistance face aux discours de haine. Ce combat pourrait créer un précédent et redonner confiance aux citoyens discriminés dans la justice et l'Etat de droit.



Citoyenneté en Algérie

De l'héritage de l'émir Abdelkader aux luttes de libération

La citoyenneté, fruit d'un long combat pour la dignité et l'indépendance, a été au centre d'une conférence organisée hier par l'INESG. De l'héritage réformateur de l'émir Abdelkader aux lois coloniales discriminatoires, les intervenants ont montré comment ce concept s'est façonné au rythme des épreuves et des résistances du peuple algérien.

Abdelkader. Selon lui, ce dernier a incarné une conception novatrice de la citoyenneté, traduite sur le terrain par l'union des tribus dispersées, leur mobilisation contre l'occupant et l'instauration de principes de justice et d'égalité dans l'accès aux droits et aux devoirs. Pour l'universitaire, le fondateur de l'État moderne algérien a établi une relation solide entre gouvernant et gouvernés, générant un fort sentiment d'appartenance à la patrie. Parmi les manifestations concrètes de cette citoyenneté figuraient l'implication des notables dans la gestion des affaires publiques et la participation active des individus à la construction de l'État. L'orateur a également insisté sur la centralité de la justice dans la pensée de l'Émir, qui en confiait l'exercice à un personnel qualifié et indépendant, soustrait aux allégeances claniques. Il a aussi relevé la place importante réservée à la femme, considérée non seulement comme mère et épouse, mais aussi comme actrice impliquée dans les affaires publiques. Selon lui, l'Émir Abdelkader prônait déjà le vivre-ensemble, bannissait le sectarisme et construisait une économie diversifiée, fondée sur l'agriculture, l'exploitation des ressources minières et une activité commerciale dynamique. De son côté, Khemissa Madour, enseignante d'histoire à l'Université de Guelma, a abordé la citoyenneté à travers le prisme du droit colonial. Elle a mis en exergue les efforts constants de l'administration française pour priver l'Algérien de son identité et l'éloigner de ses valeurs et de son attachement à la terre. Elle a rappelé que le sénatus-consulte de 1865 et la loi de 1919, sous prétexte d'ouvrir la voie à une citoyenneté française progressive, avaient en réalité consolidé le système inégalitaire de la dualité entre « citoyens » et « sujets » caractéristique du régime colonial. L'universitaire est également revenue sur la loi de 1947, qui prétendait élargir le cercle des Algériens susceptibles d'accéder à la nationalité française. Mais là encore, cette tentative s'est heurtée à la détermination et au rejet catégorique de la population, qui a refusé ce « statut » imposé et affirmé, avec force, son attachement à son identité et à son indépendance. **Y.B.**



La notion de citoyenneté et son évolution à travers l'histoire ont constitué, hier, le thème central d'une conférence organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid. Les débats ont permis de mettre en lumière les différentes formes que revêt ce concept en fonction des contextes historiques. En retraçant l'histoire coloniale de l'Algérie, les conférenciers ont rappelé que cette dernière a été jalonnée de textes juridiques discriminatoires, tels que le sénatus-consulte du 14 juillet 1865, promulgué sous le Second Empire par Napoléon III, et la loi du 4 février 1919. Ces dispositifs

ont institutionnalisé une distinction fondamentale entre « citoyens » et « sujets », avec pour finalité l'exclusion des Algériens. En effet, pour accéder au statut de citoyen, l'Algérien devait renoncer à son statut personnel, c'est-à-dire à une partie de son identité, ce qui équivalait à un véritable déracinement. Le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a insisté sur le fait que la citoyenneté ne peut ni s'emprunter ni s'attribuer artificiellement : elle se construit progressivement, étape après étape, au gré des luttes et des mutations sociales. « Les différentes étapes de notre Histoire ont permis de matérialiser la construction d'une citoyenneté authentique et l'édification de l'État national »,

a-t-il déclaré. Il a souligné que, malgré les tentatives répétées de l'occupant colonial pour exploiter les failles et diviser les rangs du Front de libération nationale (FLN), celui-ci a su préserver son unité autour d'un objectif unique, celui de l'indépendance nationale. Revenant sur les origines profondes de la citoyenneté en Algérie, Abdelaziz Medjahed a rappelé qu'elle a été nourrie par les réformes mises en place dès le XIX^e siècle par l'Émir Abdelkader, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé. Cette vision a été développée plus en détail par Barik Allah Habib, professeur d'histoire à l'Université de Tindouf, qui a mis en lumière la pensée politique de l'Émir

Face aux manœuvres coloniales

Le peuple n'était pas dupe

Le coordinateur général du Comité de la Mémoire Lauprés de la présidence de la République, Lahcen Zeghidi, a affirmé hier à Béjaïa que le congrès de la Soummam avait contribué de manière décisive au renforcement de l'unité nationale. « L'unité nationale constituait un impératif et un repère majeur qui orientait toute la dynamique révolutionnaire, et le congrès de la Soummam l'a consolidée au plus haut point », a-t-il déclaré lors d'une conférence consacrée à l'impact de cet événement historique sur l'unité nationale. Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la journée du Moudjahid, marquant le double anniversaire de l'offensive du Nord Constantinois (1955) et du congrès de la Soummam (1956). Zeghidi a rappelé que l'unité nationale avait toujours été au cœur de la stratégie révolutionnaire, malgré les tentatives de la puissance coloniale de semer la division. La France, a-t-il expliqué, a multiplié les manœuvres pour opposer les Algériens selon des critères géographiques, ethniques, religieux ou encore territoriaux, notamment entre le Nord et le Sud. « Le peuple n'était pas dupe », a-t-il souligné, insistant sur le fait que, dès le début de la colonisation, les Algériens avaient élevé l'unité nationale au rang de valeur sacrée. Les soulèvements populaires et les mouvements de résistance, qui se sont succédé sans relâche, en sont la preuve. Selon l'intervenant, les résolutions adoptées lors du congrès de la Soummam visaient avant tout à organiser la Révolution et à garantir son succès, tout en consolidant l'unité nationale considérée comme indispensable à l'édification de l'Algérie indépendante. La conférence, organisée à la salle des conférences de la wilaya, s'est déroulée en présence d'un large public et du secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, initiateur de l'événement en collaboration avec l'université de Béjaïa. Elle a été précédée d'une visite au musée du Moudjahid d'Ifri Ouzellaguène, haut lieu historique qui avait accueilli le congrès de la Soummam.

Jendouba en tête des arrivées

La Tunisie, une destination touristique prisée des familles algériennes

La Tunisie est la destination touristique privilégiée des Algériens, comme en témoigne la hausse significative du nombre de touristes algériens arrivés en Tunisie depuis le début de l'année 2025. Cette hausse est particulièrement marquée dans le gouvernorat de Jendouba, dans le nord-ouest du pays. Selon les données fournies par le commissariat au tourisme de Tabarka et Aïn Drahim, 738 652 touristes algériens ont franchi les postes-frontières tunisiens de cette région entre le 1^{er} janvier

et le 18 août 2025. Il s'agit d'une hausse de 13,35 % par rapport à la même période de l'année 2024, qui avait enregistré environ 651 000 visiteurs. Le mois d'août enregistre à lui seul des chiffres remarquables, avec 136 557 touristes algériens au cours des deux premières semaines, soit une progression de 15,52 % par rapport à l'année précédente (118 000). Les journées des 15, 16, 17 et 18 août ont connu des pics de fréquentation importants, avec 9 864 touristes algériens franchissant la frontière en une seule

journée, le 15 août. Les autorités tunisiennes du secteur touristique parlent d'un véritable engouement, facilité par plusieurs facteurs : la proximité géographique, la similitude culturelle, mais aussi le rapport qualité-prix très compétitif de l'offre tunisienne. La facilité d'accès, notamment par voie terrestre, fait également de la Tunisie une destination accessible et prisée des familles algériennes. À cela s'ajoute un élément décisif cette année : la nouvelle allocation touristique accordée par les autorités algériennes, qui

permet de bénéficier de 750 euros au taux de change officiel pour les voyages à l'étranger. Cette mesure, récemment mise en place, a contribué à accroître le nombre de départs vers la Tunisie en renforçant le pouvoir d'achat des vacanciers. En 2024, plus de 3,5 millions d'Algériens avaient visité la Tunisie. Tout porte à croire que ce chiffre sera largement dépassé en 2025, confirmant ainsi l'attractivité croissante de la Tunisie auprès des Algériens.

Hakim H.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

De la sécurité à l'énergie

Alger et Washington consolident leur alliance

L'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, a indiqué que les relations entre les deux pays connaissent un développement notable, couvrant la coopération diplomatique, militaire, l'investissement et le secteur énergétique, avec une attention particulière portée par l'Algérie à la promotion de l'enseignement de l'anglais. Aubin a répondu aux questions portant sur la guerre à Gaza et sur la question du Sahara occidental, affirmant que les deux pays échangent régulièrement sur ces sujets.



■ Par Youssef S.

Lors d'une conférence de presse organisée hier au siège de l'ambassade américaine à Alger, elle a rappelé que « la coopération militaire entre l'Algérie et les États-Unis existe depuis longtemps », soulignant que « la signature, en janvier dernier, d'un protocole d'accord entre le commandant de l'African Command (AFRI-

COM), le général Langley, et le chef d'état-major de l'ANP, le général-major Saïd Chanegriha, a renforcé la vision commune en faveur de la stabilité régionale ». L'ambassadrice a précisé que l'interaction militaire entre les deux pays se poursuit, mentionnant la visite du destroyer USS Sherman en Algérie et la mise en place d'un programme de sécurité aérienne entre les bases de Boufarik et de Remchi. Elle a également évoqué la participation

d'une délégation gouvernementale algérienne à la cérémonie d'installation de la nouvelle direction d'AFRICOM à Stuttgart, une première permettant des rencontres avec de hauts responsables, dont les généraux Langley et Anderson. Sur la question palestinienne, notamment face à la situation à Gaza, l'ambassadrice s'est limitée à déclarer que « les deux pays travaillent ensemble pour promouvoir la paix et soulager la souffrance du

peuple palestinien ». Elle a rappelé que « les États-Unis soutiennent tous les efforts visant à instaurer la paix et à acheminer l'aide humanitaire », tout en remerciant l'Algérie pour son rôle dans ce domaine. Elle a ajouté qu'un dialogue franc existe entre les deux pays sur cette question, soulignant que « Washington œuvre pour un règlement garantissant la libération des otages » et la fin de ce qu'elle a qualifié du « régime du Hamas et de ses menaces contre Israël », tout en assurant la continuité de l'aide humanitaire nécessaire aux Palestiniens. Concernant le Sahara occidental, et la position américaine sur ce conflit, elle a rappelé que « cette région a une histoire longue de plus de cinquante ans, ayant des répercussions sur la vie des populations sahraouiennes ». Elle a ajouté que « les États-Unis œuvrent pour la paix et la stabilité dans cette zone, encourageant la voie vers la prospérité » et qu'ils « appellent toutes les parties à dialoguer et à négocier pour trouver une solution durable et acceptable pour tous ». Sur le plan énergétique, notamment le gaz de schiste, l'ambassadrice a indiqué que le président Abdelmadjid Tebboune a rencontré des responsables des sociétés Chevron et ExxonMobil, et que des discussions ont eu lieu avec les autorités algériennes sur l'exploration du gaz. Elle a souligné que les États-Unis accordent une grande importance à leurs relations énergétiques avec l'Algérie et se sont dits enthousiastes à soutenir ce développement, sans toutefois donner de détails sur les négociations en cours. Elle a précisé que les entreprises américaines offrent les meilleures solutions technologiques et emploient des Algériens pour favoriser l'essor économique. Concernant le transport aérien, elle a évoqué la création d'une ligne directe Alger-New York, qu'elle considère comme un projet prioritaire pour renforcer les échanges économiques et touristiques, et a affirmé qu'elle continuerait à œuvrer pour sa concrétisation. L'ambassadrice a également salué l'intérêt croissant des Algériens pour l'apprentissage de l'anglais, mentionnant cinq écoles gratuites supervisées par l'ambassade, et un projet de formation destiné aux responsables algériens pour renforcer l'ouverture et la communication entre les deux pays.

Algérie-États-Unis

Deux siècles d'amitié et de partenariat

■ Par Kader M.

L'ambassadrice des États-Unis à Alger, Elizabeth Moore Aubin, s'est étalée hier, dans une conférence de presse qu'elle a animée au siège de l'ambassade américaine à Alger, sur l'importance et l'impact des relations entre les deux pays. Contrairement à l'évaluation subjective que font certains analystes malintentionnés sur les relations algéro-américaines, l'ambassadrice américaine affiche un optimisme et une satisfaction pour le partenariat entre les deux pays. Abordant ainsi la coopération bilatérale, Elizabeth Moore Aubin a indiqué : « Les États-Unis accordent une grande importance à leur partenariat solide et croissant avec l'Algérie. Notre relation couvre un large éventail de secteurs, notamment de la sécurité à la coopération économique, en passant par bien d'autres domaines. » Mettant en exergue la place de l'Algérie en tant que leadership sur les questions et événements politiques d'ordre international, l'ambassadrice américaine ajoute : « Nous sommes fiers de travailler avec l'Algérie alors qu'elle siège au Conseil de sécurité des Nations unies. Le leadership de l'Algérie sur les questions internationales est louable, et nous nous réjouissons à la perspective de renforcer notre collaboration sur des priorités communes. » L'année 2025 semble être charnière pour les étapes franchies entre les USA et l'Algérie dans le cadre de la coopération bilatérale, pour lesquelles

Elizabeth Moore a déclaré : « Les États-Unis et l'Algérie ont franchi plusieurs étapes importantes dans leur relation bilatérale cette année. En janvier, nos deux nations ont signé un protocole d'accord sur la coopération en matière de sécurité, une étape importante qui souligne notre engagement commun à promouvoir la paix et la stabilité au niveau national, régional et mondial. » Lesquelles relations ne sont pas limitées à la sécurité, mais à d'autres secteurs, à l'exemple de l'agriculture que la diplomate américaine a mis en avant en affirmant explicitement : « En novembre dernier, le ministère algérien de l'Agriculture a signé un certificat d'importation pour permettre l'importation de vaches laitières et de bovins de boucherie en provenance des États-Unis. Ce certificat vient s'ajouter à un précédent certificat autorisant l'importation de matériel génétique bovin. » Affichant une satisfaction pour les relations bilatérales, l'ambassadrice les a gratifiées par une annonce positive, qu'elle a partagée en déclarant : « La bonne nouvelle, c'est que les premières vaches issues du matériel génétique américain importé en 2024 sont nées cette année autour de l'Aïd, à la ferme Boussouf, dans la wilaya de Mila. Nous espérons que ces deux certificats contribueront à accroître la production nationale. » La dynamique croissante des relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement n'était pas en reste

pour la diplomate puisqu'elle a affirmé : « Un autre moment marquant cette année a été la participation de l'Algérie au sommet d'investissement Select USA 2025 aux États-Unis. L'Algérie a envoyé la plus grande délégation d'Afrique du Nord au sommet pour explorer des opportunités commerciales stratégiques et mieux comprendre l'environnement d'investissement américain. Cette forte participation reflète l'intérêt croissant de l'Algérie à renforcer les liens commerciaux et des investissements bilatéraux. » Cela étant, la visite effectuée par Massad Boulos, le haut conseiller du président américain, Donald Trump, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, ayant trait à l'avancement de la collaboration commerciale et de la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité à travers le continent africain », a été rappelée aussi par l'ambassadrice américaine. Enfin, pour étayer la solidité et le potentiel des relations algéro-américaines, l'ambassadrice a rappelé en conclusion le traité de paix et d'amitié de 1795, datant ainsi de plus de deux siècles d'amitié entre les deux pays, tout en soulignant la pierre angulaire du leadership américain que constitue la diplomatie, et en exprimant ainsi sa conviction que les deux pays continueront à bâtir leur partenariat et à accomplir de grandes réalisations ensemble.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Un partenariat en constante expansion

■ Youssef S.

L'Algérie entretient depuis longtemps des relations solides avec les États-Unis, et le partenariat bilatéral continue de se renforcer. Le volume des échanges commerciaux est en constante augmentation ces dernières années, passant de 1,2 à 4,2 milliards de dollars entre 2020 et 2023, ce qui témoigne des avancées significatives réalisées par les deux pays. Les États-Unis sont aujourd'hui le premier investisseur direct en Algérie, avec plus de 100 entreprises américaines présentes sur le territoire national, majoritairement dans le secteur pétrolier et gazier. Cependant, ces dernières années, les investisseurs américains affichent une volonté claire de diversifier leurs projets, en s'orientant vers des secteurs hors hydrocarbures. Le partenariat algéro-américain s'étend désormais à l'agriculture, un domaine stratégique pour l'Algérie qui a fait de la sécurité alimentaire une priorité nationale. Les Américains voient dans ce secteur de multiples opportunités de coopération, notamment dans l'élevage ainsi que dans le développement de filières modernes. La similitude entre certaines zones agricoles et les reliefs américains facilite en outre le transfert de technologies et de savoir-faire. Mais la coopération entre les deux pays ne se limite pas à l'agriculture. L'industrie, le tourisme, le domaine universitaire, la recherche scientifique et l'énergie renouvelable figurent également parmi les axes prioritaires de partenariat. À cet effet, la représentation diplomatique américaine en Algérie dispose de services spécialisés pour chaque secteur, capables de mettre en relation les entreprises et de faciliter l'implantation de projets. Les dirigeants algériens et américains insistent sur la nécessité de développer des investissements durables et à fort impact socio-économique. Outre le transfert de technologies, l'objectif est de créer des emplois, de renforcer l'innovation locale et de favoriser la diversification de l'économie nationale. Le tourisme et les échanges culturels constituent également des leviers importants pour renforcer le dialogue et les liens entre les deux sociétés. Enfin, les deux pays explorent des partenariats dans le domaine universitaire et de la recherche, avec des programmes d'échanges, de formation et de développement de compétences, afin de soutenir l'émergence d'une jeunesse qualifiée, capable de répondre aux besoins des secteurs économiques stratégiques.

Y.S.

Khadija Aoudia :

« Porter plainte contre un ministre, un acte de résistance »

L'avocate et militante des droits humains franco-algérienne Khadija Aoudia estime, dans un entretien à nos confrères d'El Khabar, que la plainte qu'elle a déposée contre le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, constitue « un test véritable pour la solidité de l'État de droit en France ». Dans un entretien accordé à El Khabar, elle souligne que « dans ce cas précis, porter plainte devient un acte de résistance ».



■ Par Aïda Mouni.

Selon elle, le droit français, à travers l'article 64 de la Constitution, garantit l'indépendance du pouvoir judiciaire. Mais, dans la pratique, « la proximité d'un ministre avec l'exécutif suscite toujours la crainte d'une justice prudente ou hésitante ». Pour Aoudia, l'enjeu est clair : « C'est l'éternelle confrontation entre le droit et le pouvoir : la justice doit prouver que personne n'est au-dessus des lois, pas même un ministre. » Bruno Retailleau avait déclaré que « le voile est un symbole d'apartheid », que « l'immigration n'est pas une chance pour la France » et que « ce sont des musulmans et des Noirs ». Des propos qui, selon Aoudia, vont bien au-delà d'un simple calcul électoral : « On peut analyser ces déclarations comme un discours populiste, mais leur répétition et leur virulence révèlent une idéologie enracinée, passée de la marge de l'extrême droite au cœur même de l'institution officielle. » Elle ajoute : « C'est l'illustration de ce que Hannah Arendt appelait la

banalité du mal. » L'avocate reconnaît les difficultés de s'attaquer à une personnalité politique en fonction : « Porter plainte contre un ministre, c'est affronter un homme mais aussi l'incarnation d'un État qui protège ses représentants ». C'est pourquoi elle insiste : « La plainte devient un acte de résistance : une manière d'affirmer que le citoyen, même en position minoritaire, garde le droit de contester l'autorité. » Aoudia estime que cette initiative pourrait ouvrir la voie à d'autres actions judiciaires : « Cette plainte peut créer un précédent et encourager la société civile à porter les discours de haine devant les tribunaux. Le droit doit redevenir une arme citoyenne contre la stigmatisation, afin que le débat démocratique ne soit pas confisqué par l'injure et la discrimination. » Sur la question des limites de la liberté d'expression, elle rappelle que « la Convention européenne des droits de l'homme et le droit français fixent des bornes claires : la liberté d'expression s'arrête là où commence le discours de haine et l'incitation à la discrimination ». Pour elle, assimiler le voile à « l'apartheid » ou désigner

les musulmans et les Noirs comme une menace revient à « stigmatiser des millions de citoyens ». Concernant l'égalité devant la justice, l'avocate note un traitement différencié : « L'expérience a montré que certains propos, notamment antisémites, sont sanctionnés avec sévérité, tandis que l'islamophobie est souvent relativisée. Cette hiérarchie de la protection fragilise gravement le principe d'égalité devant la loi. » Dans sa pratique, Aoudia cite plusieurs affaires révélatrices des pressions subies par les musulmans en France : dissolution d'associations, perquisitions abusives après 2015 ou encore exclusion des mères voilées des sorties scolaires. Autant d'exemples qui témoignent, selon elle, « d'un soupçon institutionnel qui place une partie des citoyens en position de défense permanente ». À ses yeux, les musulmans sont devenus un bouc émissaire commode pour les responsables politiques : « Le discours politique construit l'image du musulman comme "l'autre intérieur", tenu responsable des crises sociales. C'est l'ancien mécanisme du bouc émissaire décrit par René Girard. » Si sa plainte

aboutit, les conséquences seraient d'abord symboliques, mais non négligeables : « Une victoire serait avant tout juridique et symbolique, mais son impact serait fort. Elle redonnerait confiance aux citoyens discriminés dans les institutions de l'État et obligerait les responsables politiques à surveiller davantage leurs propos, ce qui pourrait influencer indirectement sur les pratiques et les politiques publiques. » Première avocate d'origine maghrébine à avoir dirigé le barreau de Nîmes, Aoudia considère cette étape comme révélatrice : « C'était la preuve que la profession d'avocat pouvait dépasser les préjugés. Certains y ont vu un progrès, d'autres une anomalie. C'était une expérience marquée par la solitude, car la visibilité attire à la fois le respect et le rejet. » Elle reconnaît avoir été confrontée personnellement à des attitudes racistes : « Oui, même si cela est resté limité. J'ai transformé ces attaques en énergie positive pour le combat. Chaque attaque devenait une raison supplémentaire de défendre l'égalité et la dignité. C'est ce que Nietzsche appelait « transformer l'épreuve en force ». Évoquant l'affaire des frères Mohamed et Abdelkader Ismaïl, originaires de Relizane et accusés de meurtre dans les années 1990 alors qu'ils faisaient partie des groupes d'autodéfense, Aoudia relève des similitudes avec son combat actuel : « Dans les deux cas, il s'agissait d'affronter la machine d'État et une vérité officielle qui sacrifiait des individus sur l'autel de l'instrumentalisation politique de la justice. Le combat est le même : rappeler que la justice doit protéger, et non servir un récit politique. » À ceux qui l'interrogent sur son rôle, elle répond : « Je me considère comme une avocate à part entière : je porte la voix de ceux qu'on n'entend pas et je traduis leur souffrance en langage juridique. Je suis, en somme, le relais entre le citoyen marginalisé et la justice. » Son message aux musulmans et aux immigrés en France est clair : « La loi est votre arme. Refuser le silence, c'est retrouver sa dignité citoyenne. Porter plainte n'est pas seulement un acte individuel, mais une affirmation collective que la République est aussi la vôtre. » Et si la justice française venait à rejeter sa plainte, Aoudia est catégorique : « Sans hésitation, je saisirai la Cour européenne des droits de l'homme. Ce combat doit aller jusqu'au bout. La France n'est pas isolée : elle appartient à un système juridique européen qui peut lui rappeler ses engagements universels en matière de droits humains. La dignité humaine est un droit sacré et intangible.

Diplomatie sahraouie à Tokyo

La RASD défend ses intérêts sur la scène internationale

La République arabe sahraouie démocratique (RASD), membre fondateur de l'Union africaine (UA), prend part à la 9^e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 9), ouverte mercredi à Yokohama (Japon). La délégation sahraouie, conduite par le Premier ministre Bouchraya Hammoudi Bayoun, représentant le président Brahim Ghali, comprend également le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines, Mohamed Yeslem Beissat, ainsi que Lamine Baali, ambassadeur et représentant permanent auprès de l'UA. La RASD avait déjà participé aux réunions préparatoires de mardi, aux côtés des ministres et hauts responsables africains et japonais. Malgré les tentatives répétées de la délégation marocaine pour entraver sa présence, la participation sahraouie a été pleinement garantie. Les autorités japonaises, en coordination avec la Commission de l'Union africaine (CUA), ont renforcé les mesures de sécurité afin d'assurer une présence sahraouie sans incident, rappelant l'agression subie par ses représentants lors de la TICAD 8. La TICAD 9 rassemble les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'UA, le Premier ministre japonais, le secrétaire général de l'ONU ainsi que de hauts responsables d'organisations internationales et régionales, autour des enjeux de coopération et de développement en Afrique.

Younes B.

Présente à la TICAD 9

L'Algérie réaffirme son rôle moteur dans la coopération afro-japonaise

Le Japon accueille depuis hier des représentants d'environ 50 pays africains à l'occasion de la 9^e conférence internationale sur le développement de l'Afrique «TICAD», qui devra focaliser cette année sur les besoins des pays africains en matière d'investissements. La conférence de trois jours qui se tiendra à Yokohama devrait également permettre des discussions sur d'éventuels accords de libre-échange entre le Japon et des pays africains, des garanties de prêt et des incitations à l'investissement pour les entreprises japonaises, selon les médias nippons. «Plutôt que de nous concentrer sur nos propres besoins, nous voulons identifier soigneusement les besoins de nos partenaires et gagner leur confiance, respectant ainsi nos engagements en tant que nation», a déclaré mardi le Premier ministre japonais, Shigeru Ishiba. Pour le Japon, l'Afrique représente une source d'opportunités en raison de sa population jeune et de ses ressources naturelles. «Nous discuterons de la manière dont nous pouvons tirer parti de ces ressources humaines et matérielles comme source de vitalité et les relier à la crois-

sance du Japon et à la prospérité du monde», a souligné M. Ishiba. Le Japon devrait s'engager lors de cette conférence à former 30 000 experts en intelligence artificielle au cours des trois prochaines années pour promouvoir la numérisation dans l'industrie, a indiqué l'agence de presse japonaise Kyodo News. De son côté, l'Algérie, partenaire traditionnel de la Ticad depuis sa création, vise à renforcer sa présence à cette rencontre annuelle avec une participation ministérielle de haut niveau. En effet, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah, représente l'Algérie aux travaux de la 9^e conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 2025), annonce le ministère. Pour la 9^e TICAD, les objectifs sont le renforcement de la coopération entre les différentes parties prenantes et l'exploration de nouvelles perspectives pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, no-

tamment autour des 3 piliers fondamentaux de la TICAD : l'économie, la société, ainsi que la paix et la stabilité. D'autre part, l'Algérie réaffirme par sa présence à cette conférence sa volonté de renforcer sa présence dans les grands forums internationaux et de traduire son engagement constant en faveur du développement du continent africain, à travers la consolidation de partenariats stratégiques avec le Japon et d'autres partenaires internationaux, explique le ministère. Et, durant les travaux de cette rencontre, le ministre Nouredine Ouadah tiendra des rencontres bilatérales de haut niveau avec des responsables japonais et africains, ainsi qu'avec des personnalités internationales et des représentants d'institutions économiques et financières. L'objectif de l'agenda du ministre algérien étant d'élargir les domaines de coopération, de promotion de l'investissement et de renforcement de l'intégration régionale, explique-t-on au ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises. La coopération dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat sera par ailleurs au menu du ministre, qui

devrait rencontrer plusieurs acteurs de l'écosystème japonais des start-up avec pour objectif d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat permettant la facilitation d'échange d'expertise et de développement de projets technologiques entre les deux pays. Par sa participation à la TICAD 2025, l'Algérie réaffirme ainsi fermement son engagement en faveur du renforcement de la coopération afro-japonaise et de l'élargissement des partenariats économiques. Cette dynamique ouvre en outre, indique-t-on de sources proches du ministère, des perspectives prometteuses pour le développement durable et consolide la position de l'Algérie en tant que pays qui renferme des opportunités d'investissements, doté d'un climat favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat. Lancée en 1993, la TICAD est organisée par l'État du Japon avec l'appui de l'Union africaine, des Nations Unies, et de la Banque mondiale. Pour rappel, la précédente édition de cette conférence « TICAD 8 » s'était tenue en 2022 en Tunisie.

Révision des tarifs de transport

L'APOCE émet des réserves

Les transporteurs réclament une révision des tarifs. Cette revendication a été formulée lors de la réunion organisée le 17 août dernier à Alger avec le ministre des Transports Saïd Sayoud, au lendemain du tragique accident de bus survenu vendredi dernier à Oued El Harrach, ayant coûté la vie à 18 personnes et blessé 24 autres. Pour l'APOCE, « les transporteurs ont le droit de défendre leurs droits, mais pas au détriment du consommateur ».

sagers », insiste le coordinateur de l'APOCE.

La réunion de dimanche dernier, faut-il le rappeler, a été consacrée à l'examen des modalités pratiques de mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant le retrait immédiat des bus vétustes de la circulation. L'application de la mesure se fera en deux étapes. La première phase consistera « à retirer, dans un délai de six mois, l'ensemble des bus de plus de 30 ans de service », précise le document. La deuxième phase étend l'opération aux véhicules ayant plus de 20 ans de service. Dans ce sens, des commissions de wilaya comprenant des représentants de différents intervenants seront créées pour inspecter sur le terrain les bus en termes de structure, état intérieur, sièges et conditions de sécurité, avec autorisation de circulation uniquement après validation officielle du rapport d'inspection. Un groupe de travail sera aussi créé avec les représentants des transporteurs pour suivre les dossiers et les préoccupations soulevées dans une démarche participative garantissant des solutions pratiques et efficaces. Une décision saluée par l'APOCE qui souhaite « être associée » à la concertation pour soulever les préoccupations qui lui parviennent du terrain et qui nécessitent d'être abordées et traitées.

« Le coordinateur de l'APOCE estime qu'il serait judicieux d'écouter toutes les parties et d'établir une feuille de route avec des objectifs consensuels avec les professionnels et représentants des consommateurs pour résorber les problèmes du secteur. »

Fadi Tamim rappelle que l'APOCE a tiré la sonnette d'alarme sur la « dégradation du transport commun », notamment du « secteur privé ». Il cite entre autres les bus qui sont dans un état déplorable, le non-respect des arrêts, l'absence des tickets de transport, l'excès de vitesse et l'insolence des conducteurs et receveurs envers les voyageurs. « Les transporteurs ont des obligations et engagements à honorer, notamment la qualité des prestations », conclut le coordinateur de l'APOCE.

de nouveaux tarifs ne pénaliseraient que les citoyens, usagers de transports, notamment ceux aux revenus modestes », estime Fadi Tamim, coordinateur de l'APOCE dans une déclaration à l'Express.

Pour lui, l'APOCE ne s'oppose pas à ce que « les syndicats des transporteurs défendent leurs droits, mais pas au détriment du consommateur », dit notre interlocuteur, rejetant ainsi toute révision des tarifs qui pourrait avoir un impact sur le pouvoir d'achat des citoyens », poursuit M. Tamim.

Il rappelle à ce titre que les auto-

rités subventionnent le prix des carburants. Raison pour laquelle le prix du ticket à l'unité pour le transport ne doit pas être « impacté et reste à la portée du citoyen lambda », mettant ainsi l'accent sur la nécessité que l'APOCE prenne part à des réunions pareilles en vue de représenter le consommateur. « Nous estimons que la révision des tarifs de transport ne peut être discutée et décidée sans la présence de notre organisation ». Le transporteur a des droits à défendre mais en contrepartie, il y a des devoirs qu'il doit honorer envers les pas-



Par Meriem Kaci

L'Organisation algérienne de protection et d'orientation des consommateurs et de son environnement (APOCE) a « explicitement » émis des réserves sur l'une des revendications portées dimanche dernier par les syndicats des transporteurs au ministre de tutelle. Ces derniers, selon un communiqué du ministère, ont demandé la « révision des tarifs de transport ». Or, « l'application

Un terroriste se rend, trois soutiens arrêtés

Un terroriste armé s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar et trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le territoire national entre le 13 et le 19 août en cours, a indiqué hier un bilan opérationnel de l'ANP.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 13 au 19 août 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et

la disponibilité permanente de nos forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, « le terroriste dénommé Okba Kounta Sid Ahmed, alias Mohamed, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6^e Région militaire, en sa possession un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Semenov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté trois éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national ».

Dans le cadre de la lutte contre

la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires, 31 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un quintal et 66 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 2,23 kilogrammes de cocaïne et 131 318 comprimés psychotropes ont été saisis ».

À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah et Illizi, des détachements de l'ANP « ont arrêté 270 individus et saisi 23 véhicules, 158 groupes électro-

gènes, 63 marteaux-piqueurs, 4 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

De même, « 11 autres individus ont été appréhendés et 7 fusils de chasse, 17 035 litres de carburant ainsi que 6 quintaux de tabac ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes ».

Par ailleurs, les garde-côtes « ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 513 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 507 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national ».

Rentrée universitaire
Baddari se réunit avec les
présidents des conférences
régionales des universités

En prévision de la rentrée universitaire, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Kamel Baddari multiplie les réunions, et sorties d'inspection pour une rentrée sans accroc. À un mois de la prochaine rentrée universitaire, le ministre s'est réuni au siège du ministère avec les présidents des conférences régionales des universités et le recteur de l'université des sciences de la santé (USS), pour évaluer les mesures relatives à la rentrée universitaire 2025/2026, indique un communiqué du ministère. Au cœur des discussions, l'amélioration des services universitaires, dans le but de veiller à ce que les étudiants bénéficient des meilleures conditions possibles en termes de logement, de restauration et de transport sur l'ensemble du territoire.

« Mardi, M. Baddari a inspecté les travaux de réhabilitation du restaurant et des pavillons de la résidence universitaire « Hydra Centre », avant de se rendre à la résidence universitaire « Taleb Abderrahmane », où il a rencontré les étudiants internationaux y résidant ». À ce propos, le ministre a enjoint à la directrice des œuvres universitaires de « se réunir avec les étudiants universitaires afin d'écouter leurs propositions concernant la vie estudiantine », d'autant que le pays est devenu désormais une véritable destination prometteuse en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique, aux étudiants étrangers, résultant des réformes profondes entreprises depuis 2022. D'ailleurs, lors du lancement en avril dernier de la plateforme numérique « Study in Algeria », destinée aux étudiants étrangers souhaitant étudier en Algérie, le ministre de l'Enseignement supérieur a précisé que l'Algérie « bénéficie d'un environnement exemplaire, illustré par la qualité de l'enseignement supérieur, les infrastructures universitaires et de recherche, ainsi que par les 117 établissements et 32 centres de recherche dédiés à l'innovation, l'entrepreneuriat et l'économie de l'innovation. Ces atouts sont complétés par la diversité civilisationnelle et culturelle du pays et les frais d'études abordables », soulignant que l'université algérienne ouvre ses portes aux étudiants étrangers pour leur offrir un enseignement de qualité. Par ailleurs, lors de cette visite, « M. Baddari a inspecté le complexe sportif des élites sportives universitaires à Ben Aknoun où il s'est enquis de l'avancement des travaux », conclut la même source.

Sonatrach et le GECF examinent de nouveaux axes de coopération énergétique

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, mardi à Alger, le Secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer la coopération entre les deux parties, indique un communiqué du groupe. Lors de cette rencontre, qui s'est tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, les deux parties ont examiné "les moyens de renforcer la coopération et d'élargir les perspectives de partenariat, en phase avec les défis de l'heure auxquels fait face le secteur de l'énergie à l'échelle régionale et internationale", ajoute la même source. Les entretiens ont porté, en outre, sur les perspectives du gaz naturel dans le mix énergétique mondial, et son rôle stratégique dans la réalisation du développement durable et l'appui au processus de transition énergétique, en tant qu'option clé vers un avenir énergétique plus propre et plus efficace. Cette rencontre reflète "l'engagement de Sonatrach à poursuivre ses efforts pour conforter la position de l'Algérie en tant que partenaire fiable et acteur central de l'industrie gazière mondiale, à travers une adhésion active aux initiatives régionales et internationales".

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le PNUD lance une formation pour les lauréats du Challenge Innovation

Le PNUD Algérie a annoncé le lancement d'une formation destinée aux porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire, lauréats de la deuxième édition du Challenge Innovation – catégorie Nouveaux Projets. Ce programme, soutenu par l'Union européenne et mené en partenariat avec le ministère du Travail, vise à renforcer les compétences des jeunes entrepreneurs et à transformer leurs idées en initiatives à fort impact social.

Le PNUD Algérie annonce le lancement d'une formation pour les porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire, lauréats de la deuxième édition du Challenge Innovation – catégorie Nouveaux Projets. "Une nouvelle étape pour renforcer leurs compétences et transformer leurs idées en projets pionniers à impact social", indique le PNUD Algérie dans sa page officielle facebook. Cette formation entre dans le cadre d'un programme en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, financé par l'Union européenne. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en Algérie soutient activement le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le pays. L'ESS axée sur la primauté de l'humain sur le profit, repose sur des principes de solidarité, de coopération et de démocratie. Le PNUD travaille en partenariat avec l'Union européenne et le gouvernement algérien pour renforcer ce secteur, notamment en faveur des jeunes et des femmes. Le PNUD est un



partenaire clé dans la promotion de l'ESS en Algérie, travaillant en collaboration avec le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale et l'Union Européenne. Une rencontre nationale a été organisée pour élaborer une stratégie nationale de développement de l'ESS, visant à structurer et promouvoir ce secteur en Algérie. Le PNUD vise à renforcer l'inclusion économique des jeunes

et des femmes dans l'ESS, en particulier dans les zones parfois défavorisées ou éloignées. Le PNUD soutient le renforcement des capacités des acteurs de l'ESS, notamment par des formations et un accompagnement. L'ESS est perçue comme un outil pour lutter contre l'informel et créer des emplois durables, notamment pour les jeunes et les femmes. L'ESS contribue à la réalisation des

Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment en matière de réduction des inégalités et de promotion de la prospérité inclusive. Le PNUD joue un rôle essentiel dans la promotion de l'ESS en Algérie, en travaillant à la fois sur le renforcement des capacités, la structuration du secteur et son intégration dans la stratégie de développement national. Concernant les lauréats du challenge innovation en Algérie, ils varient selon les concours et les années. En 2024, dans le cadre du programme Innov-Agro, quatre start-ups ont été primées au AgriTech Challenge : Qfarming, AirCrop, Gardens of Babylon et TerraLINK. Ces start-ups ont été récompensées pour leurs projets innovants dans le domaine de l'agrobusiness, notamment dans la traçabilité des produits agricoles, la maîtrise des maladies des plantes, l'agriculture et la gestion de l'eau, et l'agriculture hors sol. En 2021, le concours Algeria Startup Challenge a désigné Bee Tech, Amentech et Garini comme lauréats.

Inès B.

SANTÉ PUBLIQUE

L'Institut Pasteur organise une formation sur la génomique et l'épidémiologie moléculaire

L'Institut Pasteur d'Algérie organise en collaboration avec la SAMIC : Société Algérienne de Microbiologie Clinique, la STM : Société Tunisienne de Microbiologie et l'Institut Pasteur de Tunis, une formation intitulée «Génomique comparative et phylogénie: application en épidémiologie moléculaire des pathogènes». "L'épidémiologie moléculaire, combinant données génétiques des pathogènes et outils bio-informatiques, est essentielle pour surveiller et contrôler les maladies infec-

tieuses. Elle permet de retracer les transmissions, identifier les sources d'infection, comprendre l'adaptation des agents pathogènes et guider les stratégies de santé publique", indique l'institut pasteur d'Algérie dans sa page officielle facebook. C'est dans ce contexte que s'inscrit cette formation qui vise à renforcer les compétences des professionnels de santé et des chercheurs en bactériologie, et virologie, en parasitologie et en génétique, dans l'utilisation des approches de génomique

comparative, de phylogénie et de phylogéographie comme leviers de l'épidémiologie moléculaire. Elle est destinée aux médecins, pharmaciens et vétérinaires spécialistes impliqués dans le diagnostic et la surveillance des maladies infectieuses. Professionnels des laboratoires de santé publique travaillant sur l'analyse des données génomiques des agents pathogènes. Doctorants, chercheurs en sciences biomédicales, bactériologie, virologie, parasitologie, bio-informatique. Les

participants exploreront comment l'analyse des génomes microbiens permet de mieux comprendre l'évolution des agents pathogènes, leur adaptation ainsi que leur diffusion à travers les territoires et les populations, à travers un programme combinant exposés théoriques et sessions pratiques interactives. La formation aura lieu du 14 au 16 octobre 2025 au niveau de l'Annexe de l'Institut Pasteur d'Algérie de Sidi Fredj, à Alger.

I.B.

Arkab et le GECF examinent les perspectives du marché mondial du gaz

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, mardi au siège du ministère, le secrétaire général (SG) du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, avec lequel il a évoqué l'évolution des marchés mondiaux du gaz et la contribution de l'Algérie au renforcement de la présence du Forum sur la scène internationale, a indiqué un communiqué du ministère. A l'entame de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère, M. Hamel a présenté, au nom du Forum et en son nom personnel, "ses sincères condoléances à l'Algérie, dirigeants, gouvernement et peuple", suite à l'accident de la chute d'un bus dans l'Oued El Harrach, exprimant "sa pleine soli-

darité avec les familles des victimes et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés", précise le communiqué. Cette rencontre, ajoute la même source, a été l'occasion de passer en revue la contribution de l'Algérie aux activités du GECF, de renforcer la présence du Forum sur la scène internationale, et de souligner l'importance du rôle central de cette organisation dans la coordination des efforts entre les pays membres et dans la réponse aux défis que connaît le secteur du gaz naturel dans le contexte des mutations énergétiques mondiales accélérées. Les deux parties ont, également, abordé l'évolution et les perspectives des marchés mondiaux du gaz, insistant sur la nécessité d'intensifier la concertation et l'échange

d'expertises, afin de garantir la stabilité des marchés et de soutenir les investissements à même de répondre à la demande croissante en cette source d'énergie, au mieux des intérêts des producteurs et des consommateurs. Dans ce cadre, M. Arkab a réaffirmé "l'engagement de l'Algérie à continuer de travailler, aux côtés des Etats membres du GECF, et de promouvoir les démarches pour une transition énergétique équitable et équilibrée, tout en préservant le rôle du gaz naturel, en tant qu'énergie essentielle dans l'appui à la croissance économique et au développement durable". De son côté, le secrétaire général du GECF s'est félicité du niveau de la coopération établie avec l'Algérie, saluant par là même, ses contributions constantes dans la

promotion des actions du GECF et le renforcement de sa présence, en tant que plateforme de coordination et de concertation entre les Etats exportateurs de gaz. M. Hamel a, en outre, souligné que le GECF continue de susciter l'intérêt de nombreux pays, avec la possibilité d'adhésion de nouveaux membres, à même de renforcer son rôle en tant que principale plateforme mondiale de coordination et de coopération entre les pays exportateurs de gaz. Pour conclure, M. Arkab a affirmé "l'engagement de l'Algérie à accompagner les efforts du GECF et à conforter son rôle, en tant qu'Etat actif et responsable, sur les marchés mondiaux de l'énergie, notamment dans le domaine du gaz", note le communiqué.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La CACI annonce la 9^e édition du Salon REVADE en octobre à Alger

La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie, invite les opérateurs économiques, à participer à la 9^e édition du Salon International de la Récupération et de la Valorisation des Déchets « REVADE », qui se tiendra du 14 au 16 octobre 2025 au Palais des Expositions - Pins Maritimes (Pavillon Gourara). Le salon est organisée par la CACI en partenariat avec l'Agence Nationale des Déchets et la Société Algérienne des Foires et Exportations. "Événement de référence dans le domaine de la gestion des déchets, le Salon REVADE constitue une plateforme d'échanges, de partenariats et de promotion des innovations en matière d'économie circulaire et de protection de l'environnement", indique la CACI dans son site web. Le salon vise à promouvoir la récupération, le recyclage et la valorisation des déchets, ainsi qu'à encourager le développement durable et l'économie circulaire en Algérie. La 8^e édition a été consacrée à "la numérisation de la gestion des déchets, un mécanisme efficace pour renforcer l'économie circulaire et réaliser le développement durable". L'édition visait à promouvoir l'utilisation des technologies modernes pour la récupération et la valorisation des déchets industriels, domestiques et agricoles, en présentant les dernières innovations dans le domaine. Il vise également à encourager l'investissement dans la gestion des déchets et à créer des opportunités de communication entre investisseurs et entreprises pionnières dans le secteur pour renforcer l'investissement dans les technologies vertes, selon les organisateurs. Le Salon permet également de sensibiliser toutes les franges de la société à l'importance de la récupération et de la valorisation des déchets, ainsi qu'à leur rôle dans le renforcement de l'économie circulaire et le développement durable. Il favorise également la coopération intersectorielle et la création d'espaces d'échange d'expériences et de connaissances entre spécialistes, étant donné que l'investissement dans ce domaine pourrait générer près de 200 mds de DA annuellement grâce à l'activité de près de 20.000 opérateurs économiques dans la gestion et le recyclage des déchets en Algérie. Ce type de manifestations permettra aux entreprises et aux porteurs de projets innovants dans le domaine environnemental, notamment en matière de récupération et de valorisation des déchets, de présenter leurs innovations et d'échanger des expériences réussies, alors que l'Algérie produit quelque 13 millions de tonnes de déchets ménagers et assimilés par an. 0 maintes reprises la CACI a appelé à investir dans le recyclage des déchets sous toutes ses formes, mettant en avant les bénéfices qu'une telle activité pourrait apporter à l'économie nationale, soulignant que l'organisation de salons similaires permettra aux opérateurs économiques d'améliorer l'efficacité des processus de récupération et de valorisation en utilisant de nouveaux outils innovants, outre la création de nouvelles opportunités d'emploi.

I.B.

ÉNERGIE ET HYDROCARBURES

Arkab en visite d'inspection sur le site gazier de Tin Fouyé Tabankort

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a effectué hier une visite de travail au site gazier de Tin Fouyé Tabankort (TFT), accompagné du PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi. Cette visite a permis la mise en service de nouvelles installations et l'examen de l'avancement des projets de production et de traitement des hydrocarbures, menés conjointement par Sonatrach et TotalEnergies.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab a effectué hier une visite de travail et d'inspection au site gazier de Tin Fouyé Tabankort (TFT). Le ministre était accompagné lors de cette visite par le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et des cadres du secteur. "Cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des programmes de développement et des projets énergétiques et miniers à travers le pays", indique le ministère de l'énergie dans un communiqué publié sur sa page officielle facebook. Le programme de la visite a concerné la mise en service de plusieurs unités et installations du site, en plus de réunions avec des cadres et responsables locaux, dans le but de suivre de près le rythme d'avancement et le développement des travaux, tels que ceux liés à la production et au traitement des hydrocarbures en général. Le projet gazier Tin Fouyé Tabankort (TFT) en Algérie est un projet d'exploration-production mené conjointement par Sonatrach et TotalEnergies. Il est situé à 300 kilomètres à l'ouest de la frontière libyenne. Le projet comprend les champs de TFT, TFTII et TFT Sud. TotalEnergies détient 35% des parts du champ TFT d'origine et 49% des champs TFTII et TFT Sud. Le projet est le fruit d'une coopération entre Sonatrach et TotalEnergies. Le projet vise à



augmenter la production de gaz et de condensats. Des investissements importants sont réalisés pour développer les champs, notamment TFT Sud et Erg Issouane. Un accord de commercialisation du gaz produit a été signé. Les contrats de production des champs TFTII et TFT Sud ont été convertis dans le cadre de la nouvelle loi pétrolière algérienne. TotalEnergies et Sonatrach envisagent de développer ensemble des projets d'énergies renouvelables en Algérie. En bref, le projet TFT est un exemple de coopération énergétique entre Sonatrach et TotalEnergies, avec un focus sur l'augmentation de la production et le développe-

ment de nouvelles énergies, notamment renouvelables. En 2023, faut-il le rappeler, le Groupement Tin Fouyé Tabankort (Sonatrach, 51% et TotalEnergies, 49 %) a attribué un contrat d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) à l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), une filiale à 100% de Sonatrach, pour le champ gazier de Tin Fouyé Tabankort II (TFTII). Le champ de TFTII est situé dans le bassin d'Illizi, à environ 400 km au Sud-Est de Hassi Messaoud. Le contrat concerne les travaux d'extension du réseau de collecte de TFT II pour la mise en production de onze nouveaux puits et

leur raccordement au centre de traitement existant au niveau du champ gazier TFT. Les prestations de ce contrat EPC comprennent notamment les études d'ingénierie de détail, l'approvisionnement des équipements et matériels, la réalisation du réseau de collecte et des flowlines et la construction des installations de surface des puits associés. Le contrat EPC, d'un montant de 8 milliards de dinars pour une durée d'exécution de 24 mois, devrait permettre au Groupement TFT d'atteindre une production de gaz de l'ordre de 9 millions m³/j dans une première phase.

Inès B.

L'Algérie prend part à la TICAD 2025 à Yokohama

Représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Nouredine Ouadah, a participé, hier, aux travaux de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 2025), qui se tient dans la ville de Yokohama, au Japon, du 20 au 22 août 2025, indique le ministère dans un communiqué. Cet événement est organisé conjointement par l'Union africaine, le Japon, le Programme des Nations unies pour le

développement (PNUD) et la Banque mondiale, avec la participation de représentants de 55 pays, en plus des autorités japonaises et d'organisations internationales. Au cours de cette conférence, Nouredine Ouadah tiendra, selon la même source, des rencontres bilatérales de haut niveau avec des responsables japonais et africains. Il s'entretiendra avec des personnalités internationales et des représentants d'institutions économiques et financières, dans l'objectif d'élargir les domaines de coopération, de

promouvoir l'investissement et de renforcer l'intégration régionale. Le ministre accordera également une attention particulière à la coopération dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat, en rencontrant plusieurs acteurs de l'écosystème japonais des start-up afin d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat permettant la facilitation d'échange d'expertise et de développement de projets technologiques entre les 2 pays.

Le prix du pétrole regagne du terrain

Les prix du pétrole effaçaient hier une partie de leurs pertes de la veille, les investisseurs surveillant avec prudence les éventuels progrès diplomatiques vers la paix en Ukraine. Les cours de l'or noir étaient aussi soutenus par une baisse des réserves américaines, selon zonebourse. Vers 11h20, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, gagnait 1,11% à 66,52 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, prenait 1,33% à 63,18 dollars. En parallèle, la fédération des professionnels américains du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi soir que les stocks de brut avaient chuté d'environ 2,4 millions de barils la semaine dernière, et ceux d'essence d'un

million de barils. Un recul encore plus important que celui escompté par le consensus du marché, qui tablait sur 800.000 barils de brut et 100.000 d'essence en moins, précisent les experts de DNB. "Une explication possible réside dans les inondations qui ont affecté la production de la raffinerie de Whiting, dans l'Indiana, d'une capacité de 440.000 barils par jour", indique Tamas Varga,

analyste chez PVM. Une offre plus resserrée a mécaniquement tendance à soutenir les prix, bien que les investisseurs s'attendent à ce que le marché pétrolier se retrouve suralimenté à terme. Attendus mercredi, les chiffres sur les stocks relayés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 15 août, sont cependant réputés plus fiables.

TARF

Les apiculteurs en formation

Les sessions de formations, encadrées par des spécialistes d'instituts agricoles locaux et nationaux, ont permis d'améliorer les connaissances des apiculteurs bénéficiaires et favorisé l'accroissement du nombre d'apiculteurs dans cette wilaya frontalière.

Plus de 1.000 apiculteurs de la wilaya d'El Tarf ont bénéficié, durant la saison agricole 2024-2025, de sessions de formation destinées à développer leurs compétences et à leur permettre de prendre connaissance des techniques apicoles modernes, a indiqué, mardi, le président de la chambre de l'agriculture, Sassi Abadlia. Selon le même responsable, les sessions de formation, organisées par la chambre locale de l'agriculture, s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des conventions conclues avec les directions des services agricoles (DSA), de la formation professionnelle, l'université Chadli-Bendjedid et le bureau de wilaya de l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA).

Ces formations ont permis aux apiculteurs concernés de



maîtriser les techniques liées à cette activité, selon M. Abadlia qui a souligné que ces sessions ont aussi constitué une opportunité pour les agriculteurs de connaître les étapes clés pour

assurer le bien-être de la colonie d'abeilles et la production de miel. Les sessions de formations, encadrées par des spécialistes d'instituts agricoles locaux et nationaux, ont

également permis d'améliorer les connaissances des apiculteurs bénéficiaires et favorisé l'accroissement du nombre d'apiculteurs dans cette wilaya frontalière. Le même responsable a rappelé que depuis la saison agricole 2023-2024, pas moins de 5.300 ruches pleines ont été distribuées à des apiculteurs et à des enfants d'agriculteurs (dont des femmes) ayant bénéficié d'une formation de terrain. Relevant que l'apiculture est très répandue dans cette wilaya et dans les communes à caractère forestier, montagneux et pastoral, le président a rappelé que la wilaya d'El Tarf compte environ 70.000 ruches et produit plus de 15 variétés de miel pour une production annuelle de 1.600 quintaux, ce qui place cette wilaya au 5ème rang national en matière de production de miel.

GUELMA

Sensibilisation des céréaliculteurs sur la livraison des récoltes aux CCLS

La direction des services agricoles (DSA) de Guelma a lancé, depuis début août, un programme de rencontres avec les céréaliculteurs pour leur rappeler l'obligation de remettre leur récolte de la saison agricole 2024-2025 à la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), a indiqué, lundi, le responsable local du secteur, Rachid Rehamnia. Le même responsable a précisé, au cours d'une rencontre de sensibilisation ciblant les agriculteurs des communes de la daïra de Khezzara (12 km de Guelma) que le programme de ces sorties de terrain « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des autorités supérieures du pays quant à l'obligation de remettre les cultures céréalières aux unités de la CCLS et ce, en droite ligne de la politique nationale visant à atteindre l'autosuffisance en ce qui concerne les cultures stratégiques, en premier lieu les céréales ». Il a ajouté que le processus de sensibilisation, qui inclura tous les agriculteurs activant dans les 34 communes de la wilaya, vise également à rappeler la nécessité de respecter strictement l'article 30 de la Loi de finances complémentaire pour 2022, qui stipule que tout agriculteur pratiquant la céréaliculture et ayant bénéficié d'un soutien d'Etat, pendant la phase de production ou à la fin de celle-ci, et quelle que soit la forme de ce soutien, doit livrer sa production de blés et d'orge « obligatoirement » à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) par le truchement de la CCLS. Selon la DSA de la wilaya de Guelma, ces sorties de sensibilisation ont touché, depuis leur lancement en début de mois, parallèlement à la poursuite de la campagne Moissons-battage de la saison 2024-2025, des dizaines d'agriculteurs activant dans les communes des daïras de Hammam Dabagh, Guellaât Bousbaâ, Ain Makhlof et Khezzara, pour toucher, « dans les prochains jours » le reste des communes de la wilaya, avec la participation de différents acteurs du secteur agricole. Il est prévu que la campagne moissons-battage de la saison en cours, qui tire à sa fin, débouche sur la collecte et le stockage d'environ 1,5 million de quintaux de céréales de diverses variétés dans les entrepôts et les silos de la CCLS, sur une production totale escomptée de l'ordre de 2 millions de quintaux, selon les informations fournies lors du lancement des moissons fin juin dernier.

ORAN

Des tonnes d'algues ramassées sur les plages

Le bilan du programme spécial de la campagne nationale de nettoyage des plages des algues et des déchets, dans la wilaya d'Oran, supervisé par la direction locale de l'Environnement, fait état de la collecte de plusieurs tonnes de déchets et de la distribution de centaines de bacs à ordures aux communes côtières, a-t-on appris auprès de la même direction. Cette initiative, lancée conformément aux instructions du ministère de l'Environnement et de la Qualité de vie, rappelle la cellule de communication de cette direction, a englobé également des campagnes de sensibilisation et d'information à destination des estivants, ainsi que le nettoyage des plages des

algues et des déchets, en plus de la distribution de bacs à ordures au niveau des communes côtières. L'opération a permis de nettoyer quatre plages et de collecter environ 11 tonnes d'algues marines et près de 3 tonnes de déchets, principalement des bouteilles en plastique, avec la participation de plus de 30 associations versées dans l'environnement, selon la même source. Par ailleurs, des bacs spéciaux pour la collecte des déchets, d'une capacité variant entre 240 et 770 litres, ont été distribués dans les communes côtières, a-t-on encore fait savoir. Ainsi, la commune d'Oran a bénéficié de 209 bacs, Es-Senia (222), Misserghine (177), Bir El Djir (123), Ain El-

Turck (338), Bousfer (166), Ain El-Karma (181), Mers El-Hadjadj (176), Arzew (95), Gdyl (108), El Ançor (60), Mers El-Kébir (20), Boutlelis (90), en plus du village méditerranéen, qui a bénéficié de 90 bacs, et du marché du gros des fruits et légumes d'El Kerma, qui a reçu 40 bacs. En ce qui concerne le suivi et le contrôle de la qualité des eaux de baignade, la station d'Oran de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable a effectué des analyses physico-chimiques sur 434 échantillons prélevés sur les plages autorisées à la baignade, et les résultats ont confirmé que l'eau est propre à la baignade, selon la même source.

CONSTANTINE

Réception du projet de dédoublement du tronçon de la RN 27 avant la fin de l'année

Un projet portant dédoublement d'un tronçon routier de la RN 27 entre les communes de Hamma Bouziane et de Beni Hamidene, dans la wilaya de Constantine sera réceptionné « avant la fin de l'année en cours (2025) », a-t-on appris mardi auprès de la direction des travaux publics (DTP). L'opération concerne la route reliant le site urbain de Cheraqa dans la commune de Hamma Bouziane jusqu'à Oued Merzeg relevant de la commune de Beni Hamidene sur une distance de 18,4 km, a

indiqué à l'APS le chef du service de développement des infrastructures de base au sein de cette direction, Cherif Barkat. Lancé au début de cette année, les travaux de ce projet dont le taux d'avancement a dépassé 65 %, ont été confiés à l'entreprise publique des travaux publics (EPTP) en sus de 2 autres entreprises privées spécialisées dans ce domaine, a souligné la même source. Portant également sur la réalisation de 2 ouvrages d'art aux lieux dits « Oued Akar » et « Oued Ouerzeg », ce projet

ayant mobilisé un investissement public de près de 4 milliards DA, est destiné à améliorer le trafic routier et à fluidifier la circulation sur cette route empruntée par les usagers et les voyageurs à destination des wilayas de Mila, Jijel et de Béjaïa, a-t-on encore indiqué. Il est à noter que la wilaya de Constantine dispose d'un réseau routier long de 246 km de routes nationales (RN), 373 km de chemins de wilaya (CW) en plus de 1.000 km de chemins communaux (CC).

ORAN

Plus de 50 points de vente de manuels scolaires

Plus de 50 points de vente de manuels scolaires ont été installés dans différentes communes de la wilaya d'Oran, a annoncé la direction locale de l'Éducation ce mardi. Ces points de vente desservent les 3 cycles d'enseignement. 2 de ces points de vente sont situés dans les centres régionaux de

distribution des documents scolaires d'Oran et de Hassi Bounif. Les 47 autres points de vente sont assurés par des librairies privées. Deux salons du livre scolaire seront également ouverts dans les prochains jours à Oran et Arzew. La vente des manuels a déjà commencé en août et la direction

assure que tous les ouvrages sont disponibles en quantités suffisantes. La distribution des manuels scolaires aux établissements a débuté en mars, avec plus de 5 millions de livres déjà livrés. Près de 2 millions de ces livres seront distribués gratuitement aux élèves issus de familles défavorisées.

TIARET

Un institut de formation professionnelle de 1000 places

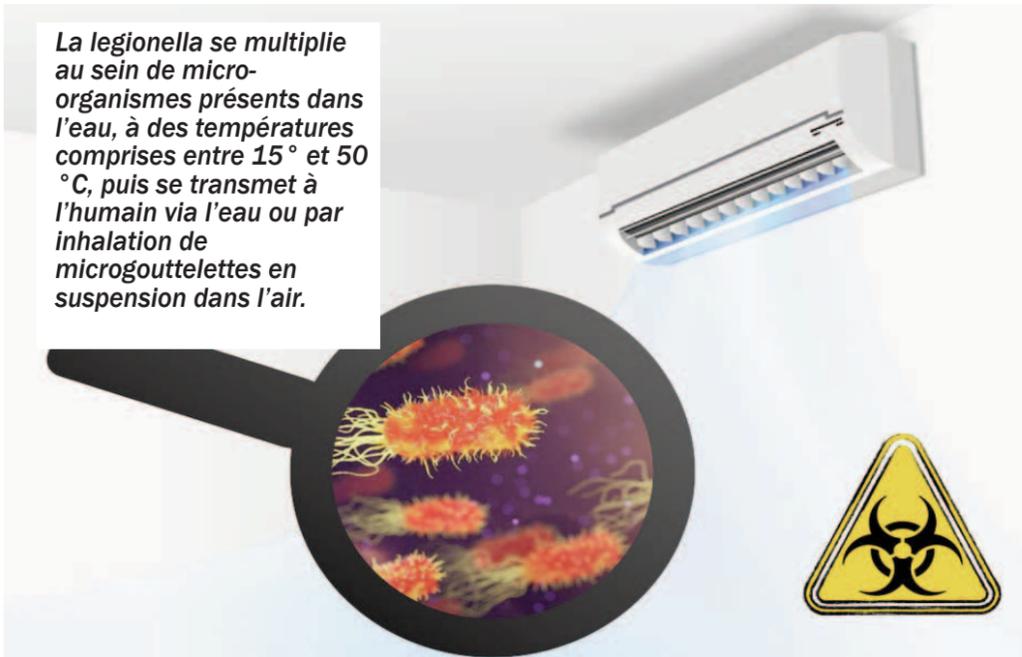
Les travaux de réalisation d'un institut de formation professionnelle d'une capacité de 1 000 places pédagogiques ont été lancés récemment dans la ville de Tiaret, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelmoutaleb Kait. M. Kait a indiqué que cet établissement de formation comprendra un bloc pédagogique, quatre (4) laboratoires, un amphithéâtre, un pavillon d'hébergement d'une capacité de 300 lits, un restaurant et un club de loisirs. L'institut sera également doté d'une salle de sport et de six (6) logements de fonction. Un montant de l'ordre de 414,8 millions de dinars a été mobilisé pour la concrétisation de ce projet. Implanté dans la banlieue Est du chef-lieu de wilaya, devenue un pôle urbain après la réalisation de milliers de logements de différentes formules, appuyés par diverses infrastructures éducatives, sanitaires et de services, l'institut dont la livraison est prévue dans un délai d'un an, sera d'un apport important pour les jeunes de la région, affirme-t-on.

LÉGIONELLOSE

Gare au manque d'entretien ou défaillance des climatiseurs !

« La climatisation normale ne rend pas malade, mais un système mal entretenu ou défectueux peut avoir de graves conséquences sur la santé », selon les experts. Ainsi, si un système de climatisation fonctionne mal ou est mal entretenu, il peut être contaminé par des microbes infectieux. Le climatiseur peut alors devenir une source potentielle de nombreuses infections transmissibles par l'air, allant du simple rhume à la pneumonie. « Parmi les pathologies qui peuvent être causées, la légionellose, une grave infection pulmonaire causée par une bactérie et transmise notamment par la climatisation », mettent en garde les professionnels de santé. Selon eux, « cette bactérie a été identifiée pour la première fois en 1977, cette maladie doit son nom à une épidémie meurtrière venue dans un hôtel de Philadelphie l'année précédente, lors d'un congrès d'anciens combattants de la Légion américaine ». L'enquête avait montré qu'une bactérie jusque-là inconnue, *Legionella pneumophila*, s'était propagée via le système de climatisation de l'hôtel, infectant 182 personnes et faisant 29 morts. « L'émergence récente de cette maladie s'explique par son affinité pour les systèmes modernes d'alimentation en eau comme les réseaux d'eau

La legionella se multiplie au sein de micro-organismes présents dans l'eau, à des températures comprises entre 15° et 50 °C, puis se transmet à l'humain via l'eau ou par inhalation de microgouttelettes en suspension dans l'air.



chaude sanitaire, les tours de refroidissement, les bains (à jet ou à remous) et également les systèmes d'air conditionné », selon l'Institut Pasteur. Il faut savoir que la *legionella* se multiplie en effet au sein de micro-organismes présents dans l'eau, à des températures comprises entre 15° et 50 °C, puis se transmet à l'humain via l'eau ou par inhalation de microgouttelettes en suspension dans l'air. Lorsque le bacille n'infecte pas les poumons, la maladie se manifeste par un état grippal du nom de « fièvre de Pontiac ». Parmi les

symptômes, on peut citer, la fièvre, des maux de tête et des douleurs musculaires. Toutefois, les patients guérissent néanmoins spontanément en quelques jours. Mais la légionellose, forme pulmonaire de la maladie, se révèle bien plus grave. Après deux à dix jours d'incubation, des symptômes grippaux apparaissent, mais les malades peuvent aussi présenter des douleurs musculaires, abdominales (diarrhées, vomissements...), et des troubles neurologiques pouvant aller jusqu'au coma. Sans

traitement suffisamment précoce, la maladie s'aggrave rapidement et peut évoluer en une insuffisance respiratoire irréversible et une insuffisance rénale aiguë, alors souvent fatales. Cette pathologie provoque la mort dans environ 10 % des cas. « Si aucun vaccin n'existe, certains antibiotiques permettent de traiter efficacement la maladie, à condition toutefois qu'ils soient prescrits à temps », expliquent les experts.

A.B

NEW YORK

Cinq cas de décès par légionellose

Cinq personnes sont mortes dans le district new-yorkais de Harlem et 14 sont hospitalisées après avoir contracté la légionellose, ont annoncé lundi les services de santé, pointant les systèmes de climatisation. Au total, 108 cas ont été confirmés dans ce quartier, a souligné le département de la santé de la ville de New York, précisant que des tours de refroidissement de climatisation avaient été testées positives à cette bactérie. La légionellose est une infection pulmonaire grave, due à la bactérie *legionella*, avec un taux de létalité de 9%. La contamination peut se faire via de l'eau ou par voie respiratoire, via des micro-gouttelettes en suspension dans l'air. La maladie n'est pas contagieuse de personne à personne. Le département de la santé de la ville de New York a rappelé les propriétaires d'immeubles à leur obligation de veiller au bon entretien de leurs systèmes de climatisation afin d'empêcher la bactérie de proliférer. La maladie tire son nom des premiers cas connus, qui s'étaient déclarés en 1976 dans un hôtel de Philadelphie où l'association des anciens combattants de l'American Legion tenait une conférence. Trente-quatre personnes étaient alors décédées.

SOMALIE

La Flambée de diphtérie exacerbée par la pénurie de vaccins

Les cas et décès dus à la diphtérie ont fortement augmenté cette année en Somalie, où la riposte est entravée par des pénuries de vaccins et des coupes dans l'aide américaine, ont déclaré des responsables somaliens. Plus de 1 600 cas, dont 87 décès, ont été recensés, contre 838 cas et 56 décès sur l'ensemble de l'année 2024, selon Hussein Abdoukar Muhidin, directeur général de l'Institut national de la santé de Somalie. La diphtérie, une maladie bactérienne provoquant un gonflement des ganglions, des difficultés respiratoires et de la fièvre, touche principalement les enfants. Elle est pourtant évitable grâce à un vaccin largement disponible depuis le milieu du XXe siècle. Le taux de vaccination des enfants en Somalie s'est amélioré au cours de la dernière décennie, mais des centaines de milliers d'enfants restent encore insuffisamment vaccinés. Après avoir fui les combats entre les forces gouvernementales et les militants islamistes dans la ville de Cell Dheere, au centre du pays, il y a trois mois, les quatre enfants de Deka Mohamed Ali - aucun d'entre eux n'étant vacciné - ont tous contracté la diphtérie. Sa fille de 9 ans s'est rétablie, mais son fils de 8 ans est décédé, tandis que deux tout-petits sont actuellement soignés dans un hôpital de la capitale, Mogadiscio. « Mes enfants sont tombés malades et je suis simplement restée à la maison car je ne savais pas qu'il s'agissait de la diphtérie », a-t-elle confié à Reuters depuis le chevet de son fils Musa Abdullahi, âgé de 3 ans, dont la gorge avait enflé jusqu'à la taille d'un citron à cause de l'infection. Le ministre de la Santé, Ali Haji Adam, a reconnu que le gouvernement peinait à se procurer suffisamment de vaccins en raison d'une pénurie mondiale, et que les coupes dans l'aide américaine rendaient difficile la distribution des doses disponibles. La réduction de l'aide américaine a gravement affecté les financements de la santé qu'elle fournissait à la Somalie. De nombreux centres de santé ont fermé. Les équipes mobiles de vaccination, qui apportent les vaccins dans les zones reculées, ont perdu leur financement et ne sont plus opérationnelles.

JEUNESSE ET SPORTS

Préparation du Lancement du 1^{er} Camp national des jeunes sevrés de la drogue

Le ministère de la Jeunesse prépare le 1er Camp national des jeunes sevrés de la drogue, dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à accompagner cette catégorie et à assurer son insertion au sein de la société, indique, mardi, un communiqué de ce ministère. "Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de l'Etat visant à accompagner les jeunes sevrés de la drogue et à assurer leur insertion dans la société, en application des instructions du ministre de la Jeunesse, chargé de Conseil supérieur de la jeu-



nesse, M. Moustapha Hidaoui, des cadres du ministère de la Jeunesse ont effectué, mardi, une visite d'inspection au Centre

international de la jeunesse à Sidi Fredj et au Camp des jeunes à Zéralda, qui sont actuellement à l'étude comme sites potentiels

pour accueillir le 1er Camp national des jeunes sevrés de la drogue", précise la même source. Par ailleurs, des représentants du ministère de la Santé, de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), de la Gendarmerie nationale et de la Sécurité nationale, ont pris part à cette visite, dans le cadre de la coordination conjointe visant à "offrir à ces jeunes un environnement favorable à même de contribuer à renforcer leur confiance en eux-mêmes pour aller vers un avenir meilleur", selon le communiqué.

CHINE

L'enquête sur les produits laitiers européens prolongée

La Chine a annoncé lundi prolonger son enquête anti-subsidations visant les importations de produits laitiers issus de l'Union européenne (UE), une tension supplémentaire dans le conflit commercial qui oppose les deux économies. Les investigations seront prolongées de six mois, jusqu'au 21 février 2026, en raison de la « complexité de l'affaire », a déclaré le ministre chinois du Commerce dans un

communiqué publié en ligne. Pékin a lancé cette enquête portant sur les importations de certains fromages, lait et crème européens en août 2024, au lendemain de l'annonce par l'UE de sa décision d'imposer des droits de douane élevés sur les véhicules électriques chinois. Les Vingt-Sept reprochaient à Pékin d'avoir faussé la concurrence en subventionnant massivement les constructeurs sur son

territoire, leur permettant d'offrir des prix inférieurs. Des surtaxes européennes sur les voitures électriques chinoises allant jusqu'à 35% sont ainsi entrées en vigueur en octobre. La Chine a alors porté l'affaire devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a accepté fin avril de mettre en place un groupe d'experts chargé d'examiner la requête de Pékin.

SOUDAN

22 décès du choléra en une semaine

Ce dernier a fait plus de 20 000 morts et 14 millions de déplacés, selon l'ONU. Le ministère soudanais de la Santé a annoncé mardi que 1 575 nouveaux cas de choléra et 22 décès avaient été recensés à travers le pays au cours de la dernière semaine. Dans un communiqué, le ministère a précisé que le nombre total de cas atteignait désormais 101 450, dont 2 515 décès, répartis sur les 18 États du pays depuis la déclaration de l'épidémie en août 2024. Le Réseau des médecins soudanais pointe du doigt le siège des RSF et appelle à une intervention internationale urgente, face à une pénurie sévère de médicaments. Le groupe médical soudanais a mis en garde mardi contre une catastrophe humanitaire imminente à El-Fasher, capitale du Darfour-Nord, alors que le secteur de la santé s'effondre dans ce pays ravagé par la guerre. Dans un communiqué, le Réseau des médecins soudanais indique que des milliers d'habitants sont exposés à un risque de décès, les hôpitaux de la ville étant à court de médicaments essentiels, notamment pour les maladies chroniques, les antibiotiques et les fournitures d'urgence. En effet, le



personnel médical serait incapable de faire face à l'augmentation du nombre de blessés et de malades dans le contexte des combats en cours. « Cette situation menace une catastrophe humanitaire imminente », averti le réseau, appelant à une intervention internationale et régionale immédiate pour fournir des médicaments et ouvrir des couloirs humanitaires sûrs permettant la livraison ininterrompue de l'aide. Le communiqué accuse les forces paramilitaires des Forces de soutien rapide (RSF) de mettre la ville sous siège et de couper l'approvi-

sionnement médical, les tenant « entièrement responsables » des décès et souffrances humaines qui en résultent. « Sauver la vie des civils à El-Fasher est une priorité urgente qui ne peut être retardée », insiste le réseau, appelant les autorités sanitaires soudanaises à coordonner avec les organisations internationales pour garantir une aide d'urgence, incluant nourriture et ressources médicales. Cette alerte survient quelques jours après une attaque d'artillerie contre le camp de déplacés d'Abu Shouk à El-Fasher, ayant fait au moins 31 morts,

dont des femmes et des enfants. Le réseau avait pointé les RSF comme responsables de cette attaque, signalant déjà une pénurie critique de personnel médical et de fournitures dans toute la ville. El-Fasher est sous siège depuis mai, avec des accusations répétées de la part des groupes locaux contre les RSF pour des bombardements ciblant les zones civiles, malgré les appels internationaux à protéger les couloirs humanitaires. Depuis avril 2023, le conflit au Soudan a fait plus de 20 000 morts et 14 millions de déplacés, selon l'ONU et les autorités locales.

ETATS-UNIS

Pas d'envoi de troupes américaines en Ukraine

La porte-parole de la Maison-Blanche, Karoline Leavitt, a répondu aux questions sur les négociations de paix entre l'Ukraine et la Russie lors de son point de presse quotidien, mardi.

À la question de savoir si les États-Unis déploieraient des troupes en Ukraine, Leavitt a déclaré : « Concernant les garanties de sécurité, le président Trump a clairement indiqué que nous n'allons pas stationner de troupes en Ukraine, mais nous pouvons certainement aider à la coordination et peut-être fournir d'autres garanties de sécurité à nos alliés européens. » La porte-parole a affirmé que Trump était conscient que les garanties de sécurité étaient essentielles pour instaurer une paix durable, et qu'il avait chargé son équipe de sécurité nationale de travailler en coordination avec les alliés européens.

« Le président a toujours dit qu'il y avait dans cette guerre des différends qui devaient être discutés et résolus par ces deux pays. C'est pourquoi il souhaite une diplomatie directe entre eux », a-t-elle affirmé, précisant que des préparatifs étaient en cours pour organiser dans les prochains jours une rencontre directe entre les dirigeants russe et ukrainien. Selon Leavitt, Trump comprend ce que les deux parties veulent et ce à quoi elles devront renoncer, soulignant que les deux dirigeants sont prêts à s'asseoir ensemble, ce qui montre des progrès des deux côtés.

« Sans le président Trump, ce blocage n'aurait pas pu être résolu avec le président russe Vladimir Poutine. Après les discussions encourageantes d'hier, il était le seul capable d'y parvenir », a-t-elle ajouté, soulignant que la Russie respectait toujours Trump et son « approche forte de la politique étrangère ».

Pour rappel, le président américain Donald Trump avait rencontré le président russe Vladimir Poutine le 15 août en Alaska. Aucune entente définitive n'avait alors été annoncée, mais Washington avait indiqué que de nouvelles discussions seraient nécessaires pour avancer vers un cessez-le-feu et une paix durable en Ukraine.

NIGERIA

13 morts dans l'attaque d'une mosquée

Une attaque armée contre une mosquée dans l'État de Katsina, au Nigeria, a fait 13 morts, selon les autorités. Le commissaire à la Sécurité intérieure et aux Affaires intérieures de l'État de Katsina, Nasir Muazu, a déclaré dans un communiqué écrit que des membres d'un groupe armé ont ouvert le feu sur les fidèles venus prier dans une mosquée de la région de Mantau, tôt ce matin.

Muazu a précisé que 13 personnes ont perdu la vie dans l'attaque et que plu-

sieurs autres ont été blessées. Il a également indiqué que des renforts de sécurité ont été envoyés sur place et qu'une enquête a été ouverte pour faire la lumière sur l'incident. La veille, l'armée de l'air nigérienne avait mené une opération aérienne contre des membres de groupes armés dans la région de Danmusa, également dans l'État de Katsina. Suite à cette opération, les assaillants qui avaient quitté leur camp ont été dispersés, permettant à 62 otages de s'échapper du camp

où ils étaient retenus. Le Nigeria est confronté ces derniers temps à des attaques de groupes armés dans plusieurs régions du pays, ainsi qu'à celles du groupe terroriste Boko Haram et de sa branche ouest-africaine, l'ISWAP. Bien que l'enlèvement contre rançon soit passible de la peine de mort dans le pays, ces incidents restent fréquents. En effet, les assaillants ciblent principalement les villages, les écoles et les voyageurs dans le nord du Nigeria pour réclamer des rançons.

CHILI

08 candidatures en lice pour la présidentielle

Huit candidatures ont été retenues pour la présidentielle du 16 novembre prochain au Chili, ont rapporté mardi des médias locaux. « La journée de lundi a été la date limite du dépôt des candidatures », ont rappelé les mêmes sources. Selon la loi en vigueur, le président en exercice, Gabriel Boric, ne peut pas se représenter à sa propre succession, la Constitution lui interdisant un second mandat consécutif. Le candidat d'extrême droite José Antonio Kast et la communiste Jeannette Jara, qui a remporté la primaire de la coalition de centre-gauche fin juin, sont en tête des sondages, a-t-on ajouté de même source.

AFGHANISTAN

76 migrants décédés morts dans l'accident d'un bus

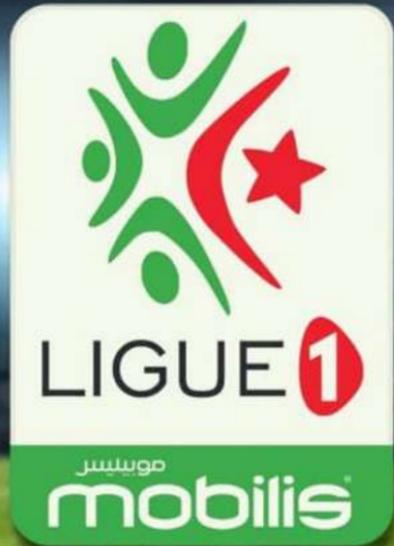
Une collision entre un autocar transportant des migrants de retour d'Iran, un camion et une moto a fait 76 morts dont 19 enfants, dans l'ouest de l'Afghanistan, mardi, selon un nouveau bilan des autorités locales. Le porte-parole du gouverneur provincial, Mohammad Yousuf Saeedi, a déclaré mercredi dans un communiqué que 76 personnes avaient "perdu la vie (...) et trois autres (étaient) dans un état critique", après cet accident survenu dans le district de Guzara, à l'extérieur de la ville de Hérat. Dix-neuf enfants ont péri, d'après un communiqué de l'armée de la province. La police a imputé l'accident à "une vitesse excessive et des négligences" de l'autocar qui a quitté la route principale avant d'entrer "violemment" en collision avec une moto, puis un camion. Le camion transportait du carburant

et cela a provoqué un incendie, a déclaré la police du district. Un journaliste de l'AFP présent sur place a vu la carcasse calcinée de l'autocar sur la route quelques heures après l'accident, ainsi que les débris des deux autres véhicules. L'autocar transportait des Afghans récemment revenus d'Iran, montés à bord du véhicule au poste-frontière d'Islam Qala pour rejoindre Kaboul, a précisé Mohammad Yousuf Saeedi. Les accidents de la route sont fréquents en Afghanistan, en partie à cause du mauvais état des routes après des décennies de conflit, de la conduite dangereuse des automobilistes et du manque de réglementation. En décembre, deux accidents d'autocars impliquant un camion-citerne et un camion sur une autoroute traversant le centre du pays avaient fait au moins 52 morts.

DÉBUT DE LA LIGUE 1 MOBILIS

Qui succédera au MCA ?

Le coup d'envoi de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis est donné ce jeudi, avec 16 clubs engagés qui tenteront de réaliser une saison honorable.



Les ambitions varient, bien sûr, avec des équipes qui voudraient succéder au MCA, double champion en titre, décrocher une place continentale ou tout simplement ou assurer le maintien. Sacré champion d'Algérie pour la 9e fois de son histoire, le «Doyen» abordera la nouvelle saison avec l'objectif évident de conserver sa couronne, mais la tâche s'annonce difficile, en raison de la présence de prétendants sérieux, entre autres, la JSK, vice-championne sortante, le CR Belouizdad, ou encore l'USM Alger. Contrairement aux précédentes intersaisons, le MCA a préservé l'ossature de son effectif, en libérant certains joueurs, contre deux recrues: le gardien Alexis Guendouz et le défenseur Aymen Bouguerra. Au niveau de l'encadrement technique, le Doyen a engagé les services du Sud-Africain Rhulani Mokwena. Le MCA qui espère faire la passe de trois pour la première fois de son histoire, devra néanmoins batailler dur face à la concurrence des autres grosses cylindrées, qui se sont renforcées qualitativement, à l'image de la JSK. Le club de la ville des Genêts, entend bien reconquérir un titre qui fuit son palmarès

depuis 2008. Avec Zinnbauer sur le banc, et le recrutement, entre autres, du deuxième meilleur buteur du championnat la saison dernière, Aymen Mahious (ex-CR Belouizdad), les "Canaris" s'avancent bien armés pour disputer le titre.

LES FAVORIS POUR CONFIRMER LEUR STATUT

Le CR Belouizdad, troisième au terme du précédent exercice et battu en finale de la Coupe d'Algérie, face à l'USM Alger (0-2), aura à cœur de tourner la page d'une saison chaotique, qui a vu le Chabab sortir bredouille, sans le moindre titre pour la première fois depuis six ans. Même si le club de Laaqiba n'a pas fait des folies dans le marché des transferts, il n'en demeure pas moins que l'effectif actuel est capable de relever la tête, sous la houlette de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, reconduit dans ses fonctions. L'USM Alger, de son côté, affiche de grandes ambitions. Le club de Soustara, vainqueur de la Coupe d'Algérie, a enregistré le retour de l'entraîneur Benchikha, 22 mois après sa démission en octobre 2023. A l'instar des clubs favoris, l'USMA a renforcé l'effectif avec des joueurs tels que le défenseur

international camerounais Che Malone Junior (ex-Simba SC/Tanzanie), le milieu de terrain Zakaria Draoui (ex-MCA), et l'attaquant Mohamed Bouderbala(ex-USMH).

LES OUTSIDERS ET LES NOUVEAUX VENUS

Derrière ces cadors, plusieurs équipes tenteront de tirer leur épingle du jeu. Le MC Oran qui, repart, une autre fois, avec l'ambition de retrouver son standing, sous la conduite du directeur sportif, Si Tahar Cherif El Ouezzani, assisté par l'entraîneur adjoint, Mounir Lebbab, après la résiliation, lundi soir, "à l'amiable" du contrat de l'entraîneur Hubert Velud. L'ES Sétif, s'est orienté vers l'école allemande, avec l'arrivée d'Antoine Hey, en remplacement de Kouki, parti rejoindre club égyptien d'Al-Masry SC. De son côté, le CS Constantine, demi-finaliste de la précédente édition de la Coupe de la Confédération africaine, tentera de jouer le rôle de challenger, sous les ordres du Bosnien Rusmir Cviko. Sauvés de justesse lors de l'exercice écoulé, l'ASO Chlef et l'ES Mostaganem espèrent éviter les erreurs du passé. Si la direction chélifienne a remercié Samir Zaoui, pour engager l'en-

traîneur Fouad Bouali, l'Espérance a voulu capitaliser sur la continuité en gardant Nadir Leknaoui, et surtout réalisant un recrutement retentissant avec l'arrivée de l'ex-gardien international Rais M'bolhi.

Le Paradou AC et la JS Saoura, qui ont terminé dans la Top 5, tenteront de maintenir la dynamique. Les deux promus, le MB Rouissat et l'ES Ben Aknoun, arrivent sans complexe. Pour le premier, c'est un baptême du feu historique, alors que le second espère confirmer son retour au sein de l'élite après un bref passage par l'antichambre.

Marouane A.

LE PROGRAMME

Jeudi 21 août 2025:

MCO-ESBA (18h)

JSS-MBR (20h)

Vendredi 22 août 2025:

OA-ESM (17h)

MCEB-CSC (17h)

Samedi 23 août :

PAC-ASO (17h)

USMK-ESS (17h)

Reportés:

JSK-USMA

MCA-CRB

CHAN 2025

L'EN AFFRONTERA LE SOUDAN EN QUARTS DE FINALE

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, affrontera son homologue soudanaise, aux quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), prévu samedi prochain, au stade Amaan de Zanzibar (18h00). Le Soudan, auteur d'un nul mardi à Zanzibar face au Sénégal (0-0), tenant du titre, lors de la 5e et dernière journée (Gr.D), a terminé leader, devant le Sénégal, à égalité de points (5), mais avec une différence de buts général favorable aux Soudanais. Le Nigeria, vainqueur mardi face au Congo (2-0), a terminé à la troisième position avec 3 points, alors que les Congolais ferment la marche (2 pts). De son côté, la sélection algérienne a terminé deuxième du groupe C avec 6 points, derrière l'Ouganda (7 pts). Les Verts", vainqueurs face à l'Ouganda (3-0), pour leur entrée en lice, ont enchaîné ensuite trois nuls de rang : face à l'Afrique du Sud (1-1), la Guinée (1-1), et le Niger (0-0). Les trois autres quarts de finale de cette 8^e édition sont les suivants : Kenya - Madagascar, Ouganda - Sénégal, et Tanzanie - Maroc. Pour rappel, l'Algérie avait atteint la finale de la précédente édition organisée à domicile en 2023, remportée par le Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5), au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

R.S.

OGC NICE

BOUDAOUI INTÉRESSE MONACO

Pour l'heure toujours joueur de l'OGC Nice, Hichem Boudaoui conserve l'espoir de franchir un palier en rejoignant un club plus huppé. Il a senti l'odeur de la Ligue des Champions, cru en être privé, et pourrait finalement bel et bien la disputer. Si l'OGC Nice ne sera pas en C1 cette saison, la faute à une double confrontation totalement ratée face au Benfica (0-2 puis 2-0), Hichem Boudaoui, lui, pourrait bien entendre le bel hymne depuis la pelouse. Le milieu de terrain de 25 ans, parmi les meilleurs à son poste en France, a vu ces dernières semaines Franck Haise, son entraîneur, clamer à qui voulait bien l'entendre que Boudaoui ne partirait pas de Nice. Le groupe INEOS, propriétaire du club azuréen, n'est quant à lui pas fermé à l'opportunité, mais il en demande beaucoup (entre 20 et 25 millions d'euros). Ainsi, tous ne sont pas indifférents à la possibilité de faire le coup Boudaoui. L'Équipe annonce ainsi aujourd'hui que l'AS Monaco, qui pourrait perdre son capitaine Denis Zakaria (transfert à 40 millions vers Al Ahli, où il retrouverait Riyad Mahrez), souhaiterait le remplacer par Hichem Boudaoui. L'Équipe explique le scénario suivant : il n'est pas certain que Zakaria s'en aille parce qu'Al Ahli a notamment atteint son quota de joueurs non asiatiques âgés de 23 ans. Nice, de son côté, souhaite garder Boudaoui, qu'elle considère comme son meilleur joueur. Pour autant, si Zakaria finit bien par rejoindre l'Arabie saoudite, Monaco foncera immédiatement sur Boudaoui et en proposera un montant important que INEOS forcera Nice à accepter. En résumé, ce n'est pas encore fait, mais tout peut très vite se décanter.

ALLEMAGNE

Bensebaini s'illustre en Coupe

Retrouvant progressivement le rythme de la compétition après une Coupe du Monde des Clubs qui a encore allongé une saison interminable, Ramy Bensebaini était hier titulaire avec le Borussia Dortmund. Le premier tour de la Coupe DFB opposait ainsi les Marsupiaux à Rot-Weiss Essen, ville importante de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Ce mini-derby, entre un club qui dispute la Ligue des Champions et une modeste formation de troisième division allemande, devait servir de mise en bouche pour une équipe de Dortmund qui débutera sa saison de Bundesliga le 23 août. Ramy Bensebaini était, comme à son habitude, titulaire dans l'axe gauche d'une défense à trois. L'Algérien, qui sort d'une assez bonne saison, devrait demeurer au Borussia pour ce nouvel exercice, lui dont le mercato a pris fin lorsque l'Olympique de Marseille a finalement choisi de recruter Facundo Medina.

MC ALGER

Zougrana reprend, Tabti se blesse

Le milieu de terrain international burkinabé du MC Alger, Mohamed Zougrana, a réintégré les entraînements collectifs du club algérois, après avoir surmonté "des douleurs au genou", a indiqué le club champion de Ligue 1 Mobilis, mardi dans un communiqué. "Les examens médicaux effectués ont confirmé que le joueur ne souffre d'aucune blessure", précise la même source. Zougrana (23 ans) avait manqué plusieurs séances d'entraînement ainsi que le match amical disputé face au MO Constantine (5-1), disputé dimanche sur le terrain annexe du stade du 19-mai 1956 d'Annaba. En revanche, le milieu de terrain Larbi Tabti a rejoint l'infirmerie. L'ancien joueur de l'USM Bel-Abbès, "a contracté une blessure à l'adducteur de la cuisse droite lors

du stage de préparation actuellement en cours à Annaba. Le joueur doit subir des examens complémentaires pour déterminer la durée de son indisponibilité", conclut le communiqué. Après un premier stage effectué à Aïn Drahem (Tunisie), le "Doyen" a entamé vendredi un stage à Annaba en vue du début de la compétition, dont le coup d'envoi sera donné ce jeudi. Le MCA entamera la compétition en septembre prochain, après le report de l'affiche qui devait l'opposer à domicile face au CR Belouizdad pour le compte de la première journée, en raison de la présence de cinq de ses joueurs avec l'équipe nationale A', engagée actuellement au CHAN-2024 (décalé à 2025), au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda (2-30 août).

ESPAGNE : Mbappé lance le Real

Buteur sur pénalty, l'attaquant français Kylian Mbappé a permis mardi au Real Madrid de lancer sa saison en Liga par un court succès (1-0) face à Osasuna au stade Santiago Bernabéu, offrant également à son nouvel entraîneur Xabi Alonso ses trois premiers points en championnat. Jusqu'ici remuant mais peu en réussite devant le but, le capitaine de l'équipe de France, meilleur buteur du championnat espagnol l'an passé pour sa première saison au Real, a pris ses responsabilités pour transformer un pénalty qu'il avait lui-même provoqué, et ouvrir son compteur en Liga (51e, 1-0) avec son nouveau numéro 10. Cette première réalisation du Bondynois, apparu en jambes et volontaire, a suffi à assurer au club madrilène une victoire étriquée mais méritée pour lancer son opération reconquête sous les ordres de son ex-stratège Xabi Alonso, qui a succédé à l'Italien Carlo Ancelotti après une saison décevante, sans trophée majeur, terminée derrière son grand rival le FC Barcelone. "Kylian, après cette première année où il a réalisé de très bonnes choses, on voit qu'il veut encore faire plus. Je ne sais pas si c'est lié au nouveau numéro ou pas, ou simplement à son ambition de gagner, mais il veut donner un meilleur rendement individuel et collectif et inspirer ses coéquipiers", a résumé Xabi Alonso en conférence de presse. "On voit son envie au quotidien. Aujourd'hui il a généré ces situations décisives qui permettent de remporter des matchs", a-t-il ajouté.

LA RÉVOLUTION TACTIQUE ATTENDRA

Malgré plusieurs occasions franches en première mi-temps et une domination territoriale presque totale (80% de possession), les Merengues avaient eu jusque-là beaucoup de mal à percer une défense basque disciplinée, donnant un aperçu des difficultés que risque de rencontrer le géant espa-

gnol face aux blocs bas. Les principes de jeu de l'ancien coach du Bayer Leverkusen, dont on avait pu voir les prémices lors du Mondial des clubs, ont certes été visibles, sur la pelouse du Santiago Bernabéu, notamment avec un bloc haut, et une implication accrue des offensifs au pressing et à la récupération du ballon. Mbappé et Vinicius Junior, dont l'entente reste encore à parfaire, ont, en ce sens, montré l'exemple. Tout comme le jeune turc Arda Güler et l'international français Aurélien Tchouameni. Les trois recrues estivales, les Espagnols Dean Huijsen et Alvaro Carreras, et le latéral anglais Trent Alexander-Arnold, ont également connu un baptême relativement tranquille. Mais la révolution tactique promise par le technicien basque prendra, logiquement, encore du temps. Sans surprise élu homme du match, Mbappé, qui avait vu sa frappe sans élan dans la surface frôler le poteau gauche adverse (34e) en première mi-temps, aura dès dimanche (21H30) une nouvelle occasion de démontrer son bon état de forme sur la pelouse du promu Oviedo.



Brésil

Pas de maillot rouge au Mondial 2026

Un maillot rouge pour la Seleçao à la Coupe du monde 2026? L'idée d'apparence saugrenue a été écartée par le président de la Confédération brésilienne de football (CBF) qui a révélé mardi avoir mis fin à la production de ce modèle après une pluie de critiques portant notamment sur la connotation politique de cette couleur; Les premières rumeurs sur un maillot écarlate pour les quintuples champions du monde ont commencé à circuler en avril. Samir Xaud, devenu président de la CBF en mai, a déclaré mardi à la chaîne Sportv avoir "demandé l'arrêt de la production" des maillots rouges lors d'une "réunion d'urgence" avec Nike, l'équipementier de la Seleçao depuis 1996. Au Brésil, pays profondément polarisé politiquement, la couleur rouge est généralement associée au Parti des Travailleurs du président actuel de gauche Luiz Inacio Lula da Silva. Et le

maillot jaune de l'équipe nationale a été massivement adopté par les partisans de son prédécesseur d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2022). "J'étais totalement contre le rouge, mais pas pour des raisons politiques, que ce soit bien clair", a affirmé Samir Xaud. "Le bleu, le jaune, le vert et le blanc sont les couleurs de notre drapeau et ce sont les couleurs qu'il faut garder", a-t-il poursuivi. Le projet d'un maillot rouge, doté du logo Air Jordan au lieu de la virgule de Nike, a vu le jour sous la présidence de son prédécesseur, Ednaldo Rodrigues, destitué en mai sur décision judiciaire. Il était censé faire partie des jeux de maillots disponibles - en plus du jaune - pour la Seleçao lors de la Coupe du Monde 2026, au Mexique, au Canada et aux États-Unis. Mais Xaud a affirmé mardi que le second maillot du Brésil sera bien bleu lors de ce Mondial, comme c'est le cas depuis des décennies.



O MARSEILLE

Rabiot et Rowe libérés

L'Olympique de Marseille a confirmé avoir placé le joueur Adrien Rabiot sur la liste des transferts. Le milieu de terrain international français est impliqué dans une bagarre avec un équipier après une défaite vendredi à Rennes.

L'OM s'apprête à se séparer de son meilleur joueur. Adrien Rabiot a été placé sur la liste des transferts, mardi 19 août, par son club, l'Olympique de Marseille. Après la défaite de l'OM (1-0) vendredi à Rennes, Adrien Rabiot a échangé des coups avec son coéquipier Jonathan Rowe. "L'Olympique de Marseille informe qu'Adrien Rabiot et Jonathan Rowe ont été placés sur la liste des transferts par le club. Cette décision a été prise en raison d'un comportement inadmissible dans le vestiaire après le match contre le Stade Rennais, en accord avec le staff technique et en application du code de conduite interne du club", a annoncé l'OM dans un communiqué publié en début de soirée. "La décision a été communiquée par le club aux deux joueurs", a ajouté le club, qui recevra samedi le Paris FC pour son premier match de la saison au Stade Vélodrome. Totalement imprévisible il y a

quelques jours à peine, l'annonce de mardi confirme que l'OM vit dans un état de chaos quasi-permanent et sait inventer des crises ex-nihilo. Après la qualification pour la Ligue des champions obtenue en fin de saison dernière, malgré plusieurs épisodes de crise et grâce notamment aux performances d'Adrien Rabiot (neuf buts et quatre passes décisives en 29 matchs de championnat), l'été avait pourtant semblé calme et la préparation réussie. Les supporters marseillais étaient confiants, heureux de voir leur coach Roberto De Zerbi et leurs joueurs les plus talentueux, Adrien Rabiot, Mason Greenwood ou Pierre-Emile Hojbjerg, poursuivre l'aventure. "DES ÉCHANGES DE COUPS ENTRE LES DEUX HOMMES" Il a donc suffi d'un but de Ludovic Blas dans les dernières secondes, vendredi, à Rennes (défaite 1-0 lors de la première journée de Ligue 1) pour déclen-

cher, tel un effet papillon, un nouveau psychodrame à Marseille. Très vite, les échos d'un après-match très tendu sont revenus aux oreilles des journalistes présents dans la zone mixte du Roazhon Park. Ils n'ont pas eu besoin d'écouter aux portes tant le volume est monté haut. "C'était très électrique et le ton est vraiment monté", a expliqué une source à l'AFP. Plusieurs cadres se sont exprimés de façon véhémence et une altercation très tendue a opposé Rabiot (30 ans, 53 sélections) et l'espoir anglais Jonathan Rowe. Le club a d'abord démenti toute bagarre, mais mardi L'Équipe a évoqué "des échanges de coups entre les deux hommes", ce qu'a confirmé dans la journée une source proche du club. Dès lundi, les deux joueurs avaient été temporairement écartés de l'équipe première et ils ne se sont pas entraînés non plus mardi, avant le coup de tonnerre du communiqué du club.

ANGLETERRE

TROISIÈME TITRE DE JOUEUR DE L'ANNÉE POUR MOHAMED SALAH

Nouveau record pour Mohamed Salah : l'Égyptien a remporté mardi son troisième titre de joueur de l'année en Premier League. L'attaquant de Liverpool a contribué cette année au 20e titre de champion d'Angleterre conquis par les Reds et peut se targuer d'un total personnel de 29 buts et 18 passes décisives. L'attaquant vedette de Liverpool Mohamed Salah est devenu mardi 19 août le premier joueur à remporter pour la troisième fois le titre de joueur de l'année en Premier League, décerné par la PFA (Association des footballeurs professionnels) L'Égyptien sort d'une saison florissante avec un 20e titre de champion d'Angleterre conquis par les Reds et un

total personnel de 29 buts et 18 passes décisives. Salah avait déjà été sacré joueur de l'année lors des saisons 2017/18 et 2021/22. Ces derniers mois, le joueur de 33 ans a également reçu deux autres prix du joueur de l'année, décernés l'un par l'Association des journalistes de football et l'autre par la Premier League. Morgan Rogers, d'Aston Villa, a été élu jeune joueur de l'année par la PFA après une saison exceptionnelle qui a vu le milieu offensif faire ses débuts en équipe nationale d'Angleterre. Outre Salah, l'équipe de l'année 2024/25 de la PFA Premier League compte plusieurs joueurs de Liverpool : Virgil van Dijk, Ryan Gravenberch et Alexis Mac Allister. Le

défenseur hongrois Milos Kerkez, qui a rejoint les Reds en juin en provenance de Bournemouth, complète la liste tout comme le trio d'Arsenal composé de William Saliba, Gabriel Magalhaes et Declan Rice. Matz Sels et Chris Wood y figurent également après leur belle saison à Nottingham Forest (7e de Premier League), tandis que l'attaquant de Newcastle Alexander Isak, qui souhaite quitter le club, figure dans l'équipe après avoir terminé deuxième meilleur buteur derrière Salah. L'Espagnole Marióna Caldentey, d'Arsenal, a remporté le titre de joueuse de l'année après avoir pris part à la victoire des Gunners en Ligue des champions.

CONCOURS D'INSHAD

Un lancement grandiose pour la 11^e édition de « Hadi El Arwah »

La Télévision publique a lancé mardi soir, depuis la Grande Mosquée d'Alger, la 11^e édition de « Hadi El Arwah », un concours d'Inshad qui réunit des voix venues d'Algérie, du monde arabe et d'Afrique.

■ Samy Terki

Le premier prime du concours a été donné mardi soir à Alger, à l'occasion du Mawlid Nabaoui. La Télévision publique algérienne a lancé, mardi soir, au Centre Culturel de la Grande Mosquée d'Alger, le premier prime de la 11^e édition du programme « Hadi El Arwah », diffusé sur la chaîne du Coran. Organisée à l'occasion du Mawlid Nabaoui, cette soirée a réuni un public nombreux et conquis, venu célébrer l'art spirituel et l'Inshad dans une ambiance vibrante. Trois primes sont programmées avant la grande finale, prévue le 30 août prochain. Dès 21h, sous la direction du chef d'orchestre Youcef Soltani, la soirée s'est ouverte par un chant collectif des huit candidats algériens. Un moment fort, marqué par l'harmonie et la ferveur, qui a donné le ton d'une compétition où se croisent dimension artistique et portée spirituelle. Particularité de cette édition, des candidats venus de Palestine, d'Égypte, du Sahara Occidental et du Sénégal participent également, faisant de ce rendez-vous un espace d'échanges arabes et africains. Le premier candidat à se présenter fut Ali Sahraoui, originaire de M'sila. Sa voix puissante et parfaitement maîtrisée a impressionné le jury. Il fut suivi de Khalil Mounir Ibrahim, de Boussaâda, qui a confirmé le haut



niveau de cette édition avec une prestation équilibrée et expressive. L'Égyptien Ibrahim Sayed Mohamed Ali a ensuite conquis l'assistance grâce à une interprétation émouvante, portée par une voix claire et profonde. Le moment marquant de la soirée est venu avec la prestation de l'invité d'honneur, le Palestinien Mohamed Abdessalam El Achker, qui a offert une performance « d'une douceur et d'une intensité remarquables », apportant à la scène une dimension universelle. La compétition a continué avec Mohamed Abdellah Bachiri d'Adrar et Abderrahmane Boudjerda de Blida, salués pour la justesse

et l'authenticité de leurs voix. Le Sénégalais Habib Sarr a ensuite séduit par une interprétation pleine d'énergie et d'originalité, avant que Mahmoud Mbarek, représentant le Sahara Occidental, ne clôture la série avec une prestation particulièrement remarquable. Toutes les performances ont été évaluées par un jury prestigieux composé d'Abderrahmane Bouhbila, président, d'Ismail Yelles et de Mohamed Laïd El Houari. Les membres du jury ont mis en avant « la diversité des timbres, la richesse des interprétations et le respect des codes de l'Inshad », tout en accompagnant les candidats avec rigueur et bienveillance.

La soirée s'est achevée sur un chant religieux collectif en hommage au Prophète Mohammed (QSSL), interprété par l'ensemble des participants. Un moment de spiritualité et de communion qui a scellé cette première étape de la compétition. Avec ce lancement, la 11^e édition de « Hadi El Arwah » confirme son ambition : offrir à l'Inshad une tribune artistique de haut niveau et faire de l'Algérie un carrefour spirituel et culturel. Les deux prochains primes s'annoncent décisifs pour départager les candidats avant la grande finale, attendue avec ferveur.

S.T.

L'univers de Fayçal Barkat s'expose à la galerie Ezzou'Art

La galerie Ezzou'Art d'Alger accueille, jusqu'au 4 septembre, une exposition des œuvres de Fayçal Barkat, artiste autodidacte originaire de Biskra. Intitulée Amakine (Lieux), cette exposition réunit 28 toiles à l'huile et à l'aquarelle qui offrent un voyage pictural à travers les vieux quartiers et les paysages emblématiques de sa région natale. Le travail de Fayçal Barkat se « distingue » par une attention particulière portée au patrimoine architectural et aux richesses naturelles de Biskra. Ses « toiles » restituent l'atmosphère des lieux, jouant avec la lumière et les perspectives pour mettre en valeur leur authenticité. L'artiste reste attaché à sa ville mais s'inspire également d'autres cités réputées pour leur histoire et leur architecture. L'exposition invite le public à découvrir des sites qui ont marqué son regard et nour-



ri sa création, parmi lesquels M'Chounèche, El Kantara, le Jardin Landon, la forêt de Boukhalfa ou encore le village Chetma. Chaque « toile » devient ainsi une porte ouverte sur un lieu, une mémoire ou une émotion, traduisant l'attachement profond de l'artiste à son environnement. Fayçal Barkat s'inscrit dans une « filiation artis-

tique » qui croise le réalisme et l'impressionnisme. Ses œuvres portent l'empreinte de peintres algériens et étrangers qui ont su valoriser la lumière et les couleurs du désert. Sans se détourner de sa propre sensibilité, il a enrichi son regard en développant ses connaissances dans le domaine des arts plastiques, tout en affirmant un

style personnel. Amakine se présente comme une célébration des paysages et de la mémoire des lieux. Les couleurs vives, les détails architecturaux et les compositions lumineuses traduisent une volonté de partager « espoir » et « vitalité ». Pour l'artiste, « peindre ces espaces est une manière de préserver leur beauté tout en transmettant une émotion à ceux qui les contemplent ». Cette exposition à la galerie Ezzou'Art « constitue » une opportunité pour le public algérois de découvrir un univers artistique nourri d'histoire et de passion. Elle met en lumière le parcours d'un peintre qui, sans détourner son regard des réalités locales, sait offrir une vision universelle de la beauté des lieux et de la mémoire qu'ils portent.

R.C.

PATRIMOINE ET CULTURE

Les musées algériens s'ouvrent aux nocturnes estivales

Pour la première fois, les musées algériens accueillent le public en soirée. Chaque jeudi et vendredi de l'été, les « visiteurs » peuvent désormais profiter des collections de 20 h à minuit. Cette initiative, inédite dans le pays, transforme la visite « muséale » en un moment particulier, alliant découverte, convivialité et proximité avec le patrimoine. L'objectif affiché par les organisateurs est de rapprocher les musées des citoyens et adapter leurs horaires aux rythmes de vie estivaux. Cette « ouverture nocturne » a déjà séduit de nombreux amateurs de culture, qui y voient une manière différente de s'approprier les lieux. Parmi les établissements concernés, le Musée public national du Bardo, au cœur d'Alger, se distingue par l'atmosphère unique qu'il offre à la tombée de la nuit. Ses jardins, ses allées et ses salles prennent une dimension nouvelle sous l'effet de l'éclairage nocturne, offrant aux « visiteurs » une expérience apaisante et intime. Pour beaucoup, parcourir un musée la nuit permet une autre relation avec les œuvres, loin de l'agitation et du rythme du jour. Ces nocturnes se veulent de véritables rendez-vous culturels. Le Bardo enrichit ainsi son programme par des ateliers pédagogiques destinés aux enfants, des animations et des activités adaptées aux familles. Les plus jeunes découvrent le « patrimoine » à travers des approches ludiques, tandis que les adultes profitent d'une ambiance feutrée pour explorer les collections avec un regard renouvelé. Jeudi prochain, le musée accueillera une soirée spéciale marquée par un concert andalou animé par l'artiste Mélissa Ben Hafsa. Cet « événement » viendra compléter l'expérience de la visite nocturne, en associant découverte des collections et plaisir musical. Pour les responsables culturels, cette initiative répond à une volonté de démocratiser l'accès au patrimoine. Elle permet de faire entrer les musées dans les habitudes de sorties estivales, aux côtés du cinéma ou du théâtre. Elle contribue également à instaurer une nouvelle manière de vivre la culture, en offrant aux visiteurs la possibilité de « flâner dans un musée la nuit, loin de l'agitation diurne », une expérience que beaucoup qualifient d'originale et inoubliable. Avec ces soirées estivales, les musées algériens s'inscrivent dans une dynamique de renouveau ». Ils se « réinventent » en dehors des « cadres traditionnels » et proposent une autre manière de découvrir les richesses du patrimoine national. Les nocturnes du Bardo et d'autres institutions « marquent » ainsi une étape importante dans la modernisation et la démocratisation de la vie culturelle en Algérie.

R.C.

16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

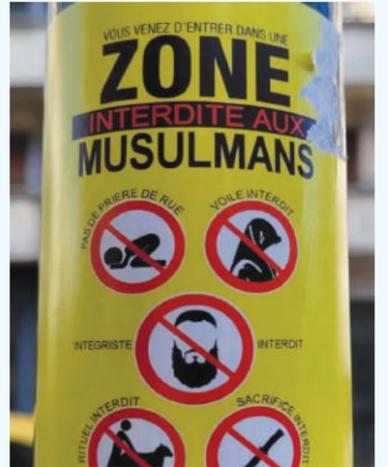
En vue de réinstaller les personnes déplacées de Gaza en Libye

Ibrahim Dbeibah aurait mené des pourparlers secrets avec Israël

Selon des sources citées par le site Middle East Eye, Ibrahim Dbeibah, conseiller à la sécurité nationale du Gouvernement d'union nationale libyen, aurait mené des discussions secrètes avec des responsables israéliens au sujet d'un plan visant à réinstaller en Libye des centaines de milliers de Palestiniens déplacés de Gaza. Selon ces sources, les États-Unis auraient proposé de débloquer environ 30 milliards de dollars d'avoirs libyens gelés en échange de

la conclusion de l'accord. Ils auraient toutefois tenu le Parlement de Tripoli à l'écart des détails, en raison du caractère sensible du sujet et du rejet par la population libyenne de toute mesure contre les Palestiniens. Les sources ont indiqué que les négociations se poursuivaient, tandis qu'Ibrahim Dbeibah a ensuite nié que son gouvernement participerait à un tel projet, réaffirmant son attachement à la position officielle de rejet.

« Zone interdite aux musulmans » :



Des autocollants islamophobes parsèment la ville française d'Orléans

Des autocollants islamophobes ont été découverts dans au moins quatre endroits différents. Dans le centre-ville, des affiches jaunes sur lesquelles est écrit « zone interdite aux musulmans » ont été signalées. Il y a également plusieurs logos d'interdiction indiquant : « pas de prière de rue », « voile interdit », « intégriste interdit », « rituel interdit » et « sacrifice interdit ». D'autres affiches ont été découvertes dans la faculté d'Orléans-La Source. On peut y lire des inscriptions en anglais telles que « le multiculturalisme est un génocide » ou encore « aimez votre pays, détestez les antifascistes ». Plusieurs de ces autocollants étaient ornés de symboles liés à l'ultradroite. On y trouve notamment le Totenkopf, un crâne humain agrémenté de deux fémurs croisés, qui a notamment servi d'insigne pour les unités SS pendant la Seconde Guerre mondiale et qui est aujourd'hui utilisé par les mouvances néonazies. Utilisé notamment comme insigne par les unités SS pendant la Seconde Guerre mondiale, il est aujourd'hui employé par les mouvances néonazies. D'autres autocollants représentent un « soleil noir », un symbole nordique également récupéré par les nazis. Ces autocollants étaient encore vendus il y a quelques heures sur le site BlackSun&Co. Le logo de ce site est d'ailleurs un Totenkopf superposé à un « Soleil noir » (présent dans le nom du site en anglais). Sur la boutique en ligne étaient vendus les autocollants islamophobes, racistes ou suprémacistes blancs aperçus à Orléans. On y trouvait également des t-shirts, dont l'un affichait en anglais « bienvenue aux réfugiés » autour d'un imprimé représentant le camp d'extermination d'Auschwitz. On y trouvait également un drapeau de l'Allemagne sous le régime nazi avec la croix gammée. Le site n'est cependant plus en ligne et la police serait intervenue pour saisir le matériel de production et les stocks afin de les détruire. Le propriétaire du site aurait été condamné à cinq mois de prison ferme, assortis d'un stage de citoyenneté et de cinq ans d'inéligibilité.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION / Jeudi 21 août 2025 / N° 1143 // PRIX 20DA

Il est l'architecte de l'offensive du 20 août 1955

Projection du film historique sur la vie et le parcours du martyr Zighoud Youcef à Skikda

Le long métrage Zighoud Youcef, retraçant la vie et le combat de ce héros, architecte des attaques du 20 août 1955, a été projeté mardi soir à Skikda, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, dans le cadre de la célébration officielle de la Journée nationale du Moudjahid



marquant le double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du

congrès de la Soummam (20 août 1955-1956). Le ministre a indiqué, dans une dé-

claration à la presse à l'issue de la projection, que les œuvres devant être produites à l'avenir « ne se limiteraient pas seulement aux longs métrages biographiques, mais comprendraient également des documentaires réalisés en haute définition selon les procédés les plus récents, ainsi que des productions ciblant les jeunes, de sorte que le message puisse parvenir aux différents segments de la société ». Il a ajouté que ces initiatives « interviennent en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui insiste sur l'importance d'une documentation complète et précise de tous les aspects de la glorieuse Révolution, des étapes qui l'ont précédée et de tous les événements qui l'ont marquée, d'autant que l'histoire de l'Algérie est riche en actes héroïques et en moments déterminants ». M. Rebiga a estimé que le film consacré à Zighoud Youcef, « une grande et emblématique figure révolutionnaire », permet « de faire ressurgir dans la mémoire l'humanité de ce héros, son patriotisme, ainsi que celui de tous les martyrs et moudjahidine qui se sont sacrifiés pour cette patrie ». Évoquant la célébration de la Journée nationale du moudjahid, le ministre a déclaré : « Nous sommes fiers des valeurs nationales que nous voulons consolider davantage à travers ces étapes décisives et historiques du long combat pour la liberté. »

Airbnb et le Maroc doivent restituer les taxes prélevées au Sahara occidental

Après avoir cessé de référencer les villes sahraouies comme marocaines, la plateforme doit désormais répondre à une nouvelle exigence : reverser rétroactivement au peuple sahraoui les taxes collectées depuis 2019. En effet, suite à une lettre de mise

en demeure adressée le 13 juin par Western Sahara Resource Watch (WSRW), Airbnb a modifié fin juillet 2025 sa cartographie pour ne plus afficher Laâyoune, Dakhla et Boujdour comme des villes marocaines. Dans cette lettre, WSRW alertait l'entreprise sur les « graves erreurs géographiques » de sa base de données, qui ne correspondaient pas aux cartes de l'ONU et aux décisions des tribunaux internationaux sur la question du Sahara occidental. Airbnb a pris acte du droit international et s'est aligné sur la position des Nations unies, qui classent le Sahara occidental comme un territoire « non autonome » depuis 1963, confor-

mément également à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne, qui distingue clairement ce territoire du royaume du Maroc. Cette rectification cartographique implique juridiquement que le cadre juridique marocain, notamment fiscal, ne s'applique pas légitimement à ce territoire occupé. Cela vaut pour l'avenir, à compter de la date de modification, mais cela implique également la reconnaissance que la fiscalité appliquée par le passé était erronée. Cette fiscalité représenterait plusieurs millions de dirhams (plusieurs centaines de milliers d'euros) par an pour les locations au Sahara occidental.

Les résidences universitaires sous la loupe

Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a multiplié ces derniers jours les visites inopinées dans plusieurs résidences universitaires d'Alger afin de s'enquérir des conditions d'accueil des étudiants et de la qualité des services qui leur sont proposés. Dans une publication sur sa page officielle Facebook, il a indiqué s'être rendu, mardi soir, à la résidence universitaire Hydra-Centre, où il a inspecté les travaux de

renovation du restaurant et des pavillons d'hébergement. Il s'est ensuite rendu à la résidence universitaire Taleb Abderahmane 2, où il a discuté avec plusieurs étudiants internationaux. Il a donné des instructions directes à la directrice des services pour qu'une réunion soit organisée dès le lendemain matin avec les étudiants afin de recueillir leurs propositions et d'améliorer leurs conditions de vie. Au cours de cette tournée, Kamel Baddari a également visité le complexe

sportif des élites universitaires de Ben Aknoun, afin de constater l'avancement des travaux dans cette infrastructure dédiée aux étudiants sportifs. Un peu plus tôt, il avait effectué une visite surprise à la résidence Hydra 3 (garçons) ainsi qu'à la résidence Djillali Lyabes (filles), afin de vérifier les conditions de séjour et la qualité des prestations fournies. Rappelons qu'à l'occasion d'une précédente visite inopinée, le 17 août dernier, dans plusieurs résidences universitaires de l'ouest

et du centre d'Alger, il avait ordonné la fermeture immédiate de la résidence universitaire de Beni Messous (garçons), en vue d'une rénovation complète de ses pavillons et de la modernisation de ses infrastructures, afin de garantir aux étudiants des conditions d'hébergement dignes. Ces visites s'inscrivent dans la stratégie du ministère visant à améliorer la vie étudiante et à assurer une meilleure prise en charge des étudiants, qu'ils soient algériens ou étrangers.